

REVUE SPIRITE

JOURNAL MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

33^e ANNÉE

N^o 7

1^{er} JUILLET 1890

L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE A TRAVERS LES SIÈCLES

DEUXIÈME PARTIE (*suite*) (1).

CHAPITRE XIII. — LA QUESTION. — LES TORTURES.

Dans le précédent chapitre nous avons esquissé à grands traits, l'histoire de l'Inquisition; dans le présent chapitre, nous décrivons les horribles moyens employés par les inquisiteurs pour faire avouer aux soi-disant *coupons* leurs crimes *supposés*. Ces moyens sont si barbares, si monstrueux, que souvent le pauvre innocent préférerait s'avouer coupable de tous les crimes, de tous les méfaits, de toutes les turpitudes dont on l'accusait plutôt que de souffrir et d'endurer trop longtemps des tortures atroces, des souffrances inouïes, et ceci justifie pleinement cette pensée exprimée par La Bruyère : « La question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a une complexion faible et sauver un coupable qui est robuste ».

De son côté, Ménage flétrit ainsi cette épreuve si souvent douteuse et par conséquent inhumaine : « ceux qui peuvent la supporter et ceux qui n'ont pas assez de force pour la soutenir, mentent également. »

Les exemples qui justifient le dire de Ménage abondent, nous nous bornerons à signaler celui de Jean Calas, qui est tout à fait typique.

Les inquisiteurs soumettaient donc à la question les accusés. Voici en quoi consistait cette immorale procédure, dont l'usage remonte à une haute antiquité.

Les Romains l'employaient en effet contre leurs esclaves, quand ils étaient accusés et même quand ils étaient de simples témoins dans des affaires qui ne comportaient qu'un intérêt pécuniaire *in re pecuniaria* (2); on refusait d'ajouter foi à leurs dépositions tant que celles-ci n'étaient pas arrachées par la torture (3). Comme on le voit c'était un bon et excellent peuple que le grand peuple romain !

(1) Voir les nos 20, 22, 23 et 24 de 1889 et les nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de 1890.

(2) Leg. 9. §§ *De Jud. public.*

(3) Leg. 21-52. §§ *De testibus*; « *sine tormentis testimonio ejus credendum non est.* »

En France, il y avait deux sortes de questions : l'une dite *Purgative* ou *Préparatoire*, prononcée avant le jugement, quand il s'agissait d'un crime entraînant la peine de mort et pour lequel il y avait des preuves insuffisantes pour autoriser une condamnation définitive.

L'autre question *définitive* ou *préalable* faisait partie du supplice infligé au condamné à mort. Cette question avait pour objet, soit de rendre le supplice plus douloureux et plus terrible, soit d'arracher par les tourments la révélation des complices du condamné. Ainsi donc, avant de faire subir la peine capitale au condamné, on le torturait encore auparavant pour essayer de lui arracher des aveux, afin de pouvoir faire de nouvelles victimes. Peut-on rien inventer de plus odieux !

Suivant l'époque et suivant les localités, où la question était employée, elle subit des variations dans son application. Par exemple, pour la *question définitive*, les tortures furent, à différentes époques, le brûlement des pieds avec des torches de résine enflammées, le plomb fondu que l'on coulait dans les oreilles, dans les yeux et dans la bouche ; l'eau froide ou bouillante que l'on ingurgitait aux patients, le *chevalet* ou pièce de bois angulaire portée par quatre pieds sur lequel on plaçait à califourchon la victime, en ayant soin, par une cruauté raffinée, d'attacher à ses pieds d'énormes poids ; enfin les *brodequins*, espèce de supplice qui consistait à placer les jambes et les pieds des patients entre des planches reliées entre elles par des cordes et serrées de plus en plus au moyen de coins en bois qu'on enfonçait à grand coup de maillet jusqu'à refus.

Tous ces instruments de torture, l'inquisition les perfectionna et les multiplia. Indépendamment des brodequins et des chevalets, elle *utilisa* la *roue* et les *verges* ; celles-ci servaient à battre jusqu'au sang la victime, sur toutes les parties du corps et sous la plante des pieds ; la roue servait à *rouer*, c'est-à-dire qu'après avoir rompu le corps du coupable à coups de verges, on l'attachait tout pantelant sur une roue qu'on faisait tourner à grande vitesse. Du reste, suivant le pays, les instruments de torture étaient divers et diversement dénommés. En Espagne, par exemple, les escarpins étaient remplacés par les *bottes* ; il y avait en Écosse, les *carpie claws*, les *lang irnes*, les *stocks* ou *ceps*, les *pilliec sinks*, les *thumbers crews* ; en Angleterre indépendamment des *thumbkins*, on employait beaucoup la privation de sommeil. En Allemagne, les moyens de tortures étaient nombreux et compliqués, ils ne cèdent en rien à ceux qu'Isidore de Séville, dit *le Saint*, nous fait connaître chez les anciens (1), nous n'en parlerons pas, nous nous con-

(1) ISIDORE, origin. lib. V, c. 27, p. 163, Ed. Lindeman.

tenterons de renvoyer ceux de nos lecteurs désireux d'en connaître l'énumération à l'ouvrage d'Augeras (1).

L'Inquisition dans tous les pays écartelait également ses victimes, en attachant leurs pieds et leurs mains à des treuils horizontaux ou cabestans qu'on manœuvrait jusqu'à la dislocation des membres.

Un atroce supplice consistait dans une sorte de grand personnage en bois qui s'ouvrait comme une poupée de Nuremberg et dans lequel on enfermait le patient, puis on serrait de plus en plus les parois formant le corps du personnage, parois qui étaient garnies intérieurement de longs clous acérés qui pénétraient dans les chairs d'autant plus profondément qu'on serrait davantage les parois de l'atroce mannequin.

Quels hommes devaient être ces inquisiteurs ! Quels gens sans pitié, quels bourreaux impassibles, c'étaient des brutes à face humaine, rien de plus.

Dans toute cette lugubre histoire de l'Inquisition, nous n'en trouvons qu'un seul qui ait versé des pleurs sur sa victime ; c'est un nommé Savini.

Voici comment M. Ad. Franck raconte le fait (2) :

« Une paysanne de Woppy était poursuivie comme sorcière par l'inquisiteur Savini et soumise à de telles tortures que l'inquisiteur lui-même n'en put supporter le spectacle. Le seul fait allégué contre elle par ses dénonciateurs, c'est qu'elle était fille de sorcière, sa mère ayant été brûlée en cette qualité. Or une fille de sorcière a été nécessairement dès sa naissance vouée au diable qui est son père, et ne peut être occupée que de pratiques infernales. Telle est l'argumentation de Savini. »

Nous n'insisterons pas davantage sur ce sujet écœurant, nous ne décrirons pas non plus les scènes, les crimes et les monstruosité commis par cette infâme inquisition, ce ne sont qu'espionnage, meurtres, tortures, abominations, c'est une des pages les plus lugubres et les plus honteuses de l'histoire de l'humanité ; mais pour terminer ce qui concerne la *question*, nous devons rapporter un fait qui peut paraître inconcevable tant il est monstrueux, c'est qu'il s'est trouvé des hommes assez criminels, au cœur assez endurci pour rédiger à froid un MÉMOIRE INSTRUCTIF sur la manière de donner la question ; c'est là un document des plus curieux et qui mériterait de figurer dans notre *Précis historique de l'Intolérance*, mais comme il est trop long pour le donner ici *in-extenso*, nous ferons une brève analyse des dispositions principales, afin de permettre au lecteur d'en saisir l'esprit (3).

(1) *De questionibus seu tormentis*, cap. 4, n° 8 ; cf. également, WILDA, *Das strafrecht der Germanen*, p. 498 et suiv.

(2) AD. FRANCK, *Essai de critique philosophique*, p. 151, 1 vol. in-16. Paris, 1885.

(3) Cette instruction fut promulguée par arrêt du Parlement en date du 18 juillet 1697, qui devint immédiatement exécutoire.

« ... Dans la chambre de la question, il y aura une selette sur laquelle l'accusé condamné sera placé et interrogé par le rapporteur du procès, assisté d'un des juges qui aura jugé le procès. Il y aura pareillement un bureau pour le greffier et un petit tableau de l'Évangile, sur lequel il sera fait prêter serment à l'accusé de dire la vérité.

« Si la question est *Préparatoire*, après que l'accusé aura été interrogé et que la lecture aura été faite de son interrogatoire, signée de lui ou déclaré qu'il ne sait pas signer, lecture lui sera faite de son jugement de condamnation à la question, après laquelle il sera vu et visité par un médecin pour savoir si l'accusé n'a point quelque descente ou autre qui le mette hors d'état de souffrir l'extension. Que si le médecin ou les chirurgiens le trouvent ainsi, il en sera fait mention dans le procès-verbal; et, sur le champ, le rapporteur et le conseiller qui assistent en donneront avis aux juges qui auront jugé le procès et sera ordonné que la question des brodequins lui sera donnée.

« Si la question est jointe à une condamnation de mort, sera fait lecture à l'accusé étant à genoux, de la condamnation de mort et de la question préalable. Ensuite, il sera lié par l'exécuteur et mis sur la sellette et interrogé comme dessus, délié pour signer; pareillement visité, ainsi qu'il a été dit et de tout fait mention. Si la question est donnée avec de l'eau, l'accusé sera dépouillé et en chemise, attaché par le bas entre ses jambes. Si c'est une femme ou une fille, il lui sera laissée une jupe avec sa chemise et sera jupe liée aux genoux. Si la question est de brodequins, l'accusé sera déchaussé, nu-jambes, ce qui sera fait après l'interrogatoire et la visite du chirurgien et médecin.

« La question de l'eau ordinaire, avec extension, sera donnée avec un petit tréteau de deux pieds de hauteur et quatre coquemars d'eau de deux pintes et chopine, mesure de Paris. La question ordinaire et extraordinaire avec extension, se donnera avec le petit tréteau, et quatre pareils coquemars d'eau; puis on ôtera le petit tréteau, et sera mis à sa place un grand tréteau de trois pieds quatre pouces; et se continuera la question avec quatre autres coquemars d'eau, pareillement de deux pintes et chopines chacun, lesquels coquemars d'eau seront versés dans la bouche lentement et de haut.

« A cet effet sera l'accusé lié par les poignets et iceux attachés et liés entre deux cordes à chaque poignet d'une grosseur raisonnable, à deux anneaux qui seront scellés dans le mur de la chambre, de distance deux pieds quatre pouces l'un de l'autre, et à trois pieds au moins de hauteur du plancher, par bas de la dite chambre; seront pareillement scellés, deux autres grands anneaux au bas du plancher, à douze pieds au moins du dit mur; les dits

anneaux l'un à la suite de l'autre et éloignés l'un de l'autre d'environ un pied ; dans lesquels anneaux seront passés des cordages assez gros, avec lesquels les pieds de l'accusé seront liés chacun séparément au-dessus des chevilles des pieds ; les dits cordages tirés à force d'homme, noués, passés les uns sur les autres, en sorte que l'accusé soit bandé le plus fortement qu'il se pourra. Ce fait, le questionnaire fera glisser le petit tréteau le long des cordages, le plus près des dits anneaux de pieds qu'il se pourra.

« L'accusé sera interpellé de déclarer la vérité. Un homme, qui sera avec le questionnaire, tiendra la tête de l'accusé un peu basse, et une corne dans la bouche, afin qu'elle demeure ouverte. Le questionnaire, prenant le nez de l'accusé, le lui serrera, et le lâchant néanmoins de temps en temps, pour lui laisser la liberté de la respiration, et tenant le premier coquemar haut, il versera lentement dans la bouche de l'accusé ; le premier coquemar fait, il le comptera au juge, et ainsi de trois autres. Si, pendant les tourments, l'accusé voulait reconnaître la vérité et que le juge trouvât à propos de le faire soulager, sera mis sous lui le tréteau, dont sera pareillement fait mention ; et ensuite sera l'accusé, remis au même état qu'il était avant d'avoir été soulagé, et la question ainsi continuée que dessus, sans néanmoins qu'il puisse être délié qu'après la question finie, après laquelle il sera détaché. »

Enfin on devait porter le pauvre patient sur un matelas pour le faire reposer ; puis après il était encore interpellé. — L'instruction passe ensuite au supplice des brodequins qu'elle décrit en détail, elle donne tous les moyens de faire pénétrer les coins, etc.

« Et avec un maillet ou un marteau, il poussera (le questionnaire) de force sept coins de bois l'un après l'autre entre les deux planches qui seront entre les jambes à l'endroit du genou, et le huitième aux chevilles des pieds ou dedans ; à chacun desquels le juge fera des interpellations à l'accusé, derrière lequel il y aura un homme pour le soutenir. S'il tombait en défaillance, lui sera donné du vin. Les dits coins finis, sera délié et mis sur le matelas auprès du feu.

« Les médecins et chirurgiens resteront dans la chambre de la question tant que la question durera, pour veiller soigneusement qu'il ne vienne quelque empêchement de la part de l'accusé, et resteront encore dans la dite chambre quelque temps après que l'accusé sera sur le matelas, pour lui donner le soulagement nécessaire, et même le saigner, s'ils l'estimaient à propos, ce qui arrive souvent, sans qu'il soit besoin que les juges y soient présents. »

Tout commentaire nous paraît superflu, il nous semble qu'il est tout à fait impossible de pousser plus loin l'infamie.

Et cette instruction fut rédigée pour empêcher des tribunaux de commettre des excès, c'est-à-dire de dépasser les bornes; on avouera que la criminalité dont fait preuve l'instruction est déjà suffisamment grande.

La question s'est perpétuée jusqu'au XVIII^e siècle; elle ne fut abolie que par un décret de l'Assemblée constituante adopté à l'unanimité dans la séance du 9 octobre 1789. *Fin.*

MARCUS DE VÈZE.

ESSAIS DE SCIENCES MAUDITES AU SEUIL DU MYSTÈRE

Par S. DE GUAÏTA.

M. de Guaïta publie une seconde édition amplifiée de cet opuscule auquel il a ajouté : « deux étonnantes et très artistiques eaux-fortes d'après Kunrath ».

L'auteur de : « La Muse noire », et de « Rosa Mystica » est poète et cabaliste, — *Kabbaliste*, pardon, — on ne saurait lui dénier la science des procédés du style, jointe à un réel talent de mise au point, que révèle, de prime abord, ce titre imprévu et un peu surfait de : « Sciences maudites » — une pure trouvaille, — pour méduser l'amateur, en quête de brochures *select*.

Car, — on l'a deviné — l'artiste, *di primo cartello*, n'a pas ciselé son œuvre en vue d'un public inélégant et trivial; mais tout à l'honneur des « honnêtes gens », selon nos pères. Or, nos *honnêtes gens fin de siècle* sont, on le sait, superlativement blasés. Fermés à l'idéation simple et droite, ils appartiennent à qui, — au fond de leur cerveau anomal, — sait agacer la curiosité obsédante et clonique qui s'y tient fiévreusement tapie.

Ces aperçus peuvent, ce semble, donner une des clefs de la manière de l'auteur.

« Nous sommes, — écrit-il, — toujours au seuil du mystère. Poser des « points d'interrogation, sans en résoudre aucun — voilà notre tâche. »

Ajoutons qu'il n'y a pas falli.

Tout en ouvrant sur le lointain des âges, — et même un peu au-delà, — des perspectives naturellement insondables, obnubilées de Tétragrammes et de Pantacles, d'Iliérogrammes et de Schémas, voire, d'une pointe d'hébreu high life et séducteur, à donner des prurits à une abonnée de la Vie parisienne; — de lambeaux de « constitution secrète »... juste de quoi devenir enragé, — le S.^r. I.^r. de Guaïta (1) vous lâche, hypnotisé sur le seuil de l'occulte, — comme un simple spirite.

— Mais, pour Dieu ! n'allez pas voir, dans les *Essais de sciences maudites*,

(1) S.^r. I.^r. supérieur inconnu, et martiniste, après avoir traité fort cavalièrement Saint-Martin dans la 1^{re} édition, des *Sciences maudites*.

un simple recueil de points d'interrogation de tout acabit, de toute couleur et de toute origine, à faire rêver un collectionneur de timbres-poste ! — Non. — Il s'y trouve, en vérité, des points d'autre nature ; et, ceux-ci, nettement, si non très congrûment tranchés.

Un seul à retenir : sur le spiritisme ; « l'un des *diocèses hétérodoxes de l'occultisme vulgarisé* » dans l'Empire catholique — c'est-à-dire universel — de la Très Haute Magie ; — cela s'entend.

Voilà la part qu'on voudrait faire au spiritisme, populaire déjà vingt ans avant qu'il fût question de l'occultisme ; — au spiritisme, né de toutes pièces de l'observation, de l'expérimentation, en dehors de toute préoccupation de tradition et de système ; par l'application de la Libre Pensée, — sans autres limites ni contrôle que la Raison, — aux recherches et aux études dans le domaine de l'Invisible.

Non, le spiritisme, qui s'est conquis dans les nations civilisées de notre temps une place si légitime, ne saurait, à aucun titre, être constitué le vassal de l'occultisme. C'est précisément le contraire qui est la vérité, car on ne peut concevoir jusqu'à présent celui-ci que comme le spiritisme dans l'antiquité, au moyen âge, et chez les peuples en décadence.

Notons, en passant, quelques-uns des propos, aussi impertinents que fantaisistes, du S. J. de Guaïta.

« La Haute Magie n'est point un *compendium de « divagations plus ou moins spirites ; c'est une SYNTHÈSE HYPOTHÉTIQUE »*... Vaticinez à votre aise ; mais n'ayez pas la prétention de la faire accepter comme science sacrée immuable autant qu'infaillible, votre SYNTHÈSE HYPOTHÉTIQUE qui ne vaut pas mieux que d'autres.

Et, plus loin :

« N'est-ce pas à la divuigation mal comprise des doctrines kabbalistiques « touchant les esprits élémentaires qu'on doit les aberrations du spiritisme « contemporain ? »

Avant d'opposer les *doctrines kabbalistiques* (?) aux *aberrations spirites* commencez par vous mettre d'accord, ne fût-ce que sur la définition de l'Élémentaire (1), si vous pouvez.

Spirites, n'aurions-nous pas, — ainsi que jadis les gnostiques vis-à-vis de la Sainte Eglise, — tramé de frustrer « l'autorité hiérarchique », — lisez : certains occultistes cléricaux, « DU TRÉSOR de la tradition occulte ? Notre « malice ne s'évertuerait-elle pas à lever tous les voiles ? Ne jetterions-nous « pas, en proie à la stupidité des foules, le dogme ésotérique, la gnose sainte des adeptes ? »

(1) Voir Sciences maudites, p. 199, note.

Oui ! Nous sommes les schismatiques de l'orthodoxie occulte ! et ses néomages s'attribuent le devoir supérieur — à l'exemple de l'évêque Synesius qui excommunia les gnostiques, — non de nous anathématiser, ce qui serait vieux jeu, mais de nous écraser de ce dédain suprême, de ce mépris de bon aloi, revenant bon de « la vile multitude qui ne peut avoir rien de commun avec la sublime sagesse », — et ses interprètes initiés et brevetés.

Les spirites qui sont « multitude » — heureusement, — sans pour cela être « vils, » n'accueilleront qu'avec une extrême réserve les prétentions de ceux qui rééditent, avec complaisance, une déclaration comme celle-ci : « le peuple se moquera toujours des vérités simples ; il a besoin d'impostures » (1).

Nous affirmons, nous, précisément le contraire : les vérités simples, — c'est-à-dire vraies, — sont le patrimoine du peuple ; et les sophismes creux et pompeux, — tant qu'ils auront leur royaume en ce monde, — l'apanage inaliénable des sceptiques raffinés dont ils bercent l'incommensurable orgueil.

« A quoi bon s'appesantir sur les songes creux d'un Allan Kardec » ajoute M. de Guaïta.

Ces songes creux, entre autres choses, exposent, sur l'homme et sa destinée, des vues fort analogues à celles de l'Ésotérisme, quant aux points susceptibles de contrôle, et liés immédiatement à sa vie terrestre, qu'en pense M. de Guaïta ?

On lit dans le Livre des Esprits : (2)

« Il faut que la Vérité soit intelligible pour tout le monde.

.....

« Il y avait bien, comme vous le savez, dans les anciens âges quelques individus qui étaient en possession de ce qu'ils considéraient comme une science sacrée, et dont ils faisaient mystère aux profanes selon eux. Vous devez comprendre, avec ce que vous connaissez des lois qui régissent ces phénomènes, qu'ils ne recevaient que quelques vérités éparses au milieu d'un ensemble équivoque et la plupart du temps emblématique. Cependant il n'y a, pour l'homme d'étude, aucun ancien système philosophique, aucune tradition, aucune religion à négliger, car tout renferme des germes de grandes vérités qui, bien que paraissant contradictoires les unes avec les autres, éparses qu'elles sont au milieu d'accessoires sans fondement, sont très faciles à coordonner, grâce à la clef que vous donne le spiritisme d'une foule de choses qui ont pu, jusqu'ici, vous paraître

(1) Sciences maudites, p. 43. 44.

(2) Page 270.

« sans raison, et dont aujourd'hui la réalité vous est démontrée d'une manière irrécusable. Ne négligez donc pas de puiser dans ces matériaux des sujets d'étude; ils en sont très riches et peuvent contribuer puissamment à votre instruction. »

Voilà ce qu'écrivait Allan Kardec dès 1856. On dirait cette page judicieuse dictée hier, tant elle a d'à propos, et place la question sur son véritable terrain. Il n'était pas inutile de la remettre sous les yeux des spirites, afin que, forts de leur acquis, de leur criterium, de leur méthode expérimentale et positive, ils poursuivent, sans défaillance, des travaux si bien commencés qui étendront de proche en proche leurs conquêtes sur l'invisible, et dans la connaissance de mieux en mieux définie de ses rapports avec le monde concret auquel nous appartenons pour un temps; — tout cela, sans compromission d'aucune sorte, ni abdication injustifiable.

Sur ce, que « au seuil du mystère » compte un nombre de lecteurs égal au millième de celui des disciples d'Allan Kardec. C'est souhaiter à son auteur, — plus poète que Cabaliste, — un joli succès; et que sa spirito-phobie lui soit légère.

Com^e DUFILHOL.

Officier supérieur en retraite.

REVUE DE LA PRESSE (1)

Le *Journal de Port-Louis*, île Maurice, reproduit un article du *Figaro* qu'il fait précéder de cette lettre:

Mon cher Newton. Vous avez publié, il y a de cela quelques mois, un extrait de je ne me rappelle plus quel journal où l'auteur — passez-moi le mot — blaguait les spirites et leur doctrine.

Aujourd'hui la question est mise à nouveau sur le tapis; voici M. Emile Gautier qui l'envisage sous un point de vue tout différent; je prends donc la liberté de vous envoyer son article paru dans le *Figaro*. Après avoir fait rire vos lecteurs, peut-être allez-vous les faire réfléchir. Bien à vous. V. D.

AU PAYS DES FÊES

Parce que les phénomènes de l'hypnotisme et de la suggestion, quoique vieux comme le monde, viennent à peine de réussir à forcer les portes des sanctuaires d'orthodoxie, on en avait conclu qu'ils devaient marquer, *in secula seculorum*, l'extrême limite du connaissable et du possible.

Ah bien oui! derrière ces prétendues colonnes d'Hercule surgissent tout à coup d'autres phénomènes, singulièrement plus étranges et, pour ainsi parler, plus anormaux encore: l'action des médicaments à distance, la transmission de la pensée et de la volonté, la suggestion mentale, etc... Ces faits

là sont déjà pour embarrasser la science contemporaine qui, dans son impuissance à les expliquer, hésite à les admettre. Ils ne sont pas plus niables, cependant, que ceux de l'attraction universelle, de la transmission de la force de la vaccine, etc., qu'on admet généralement sans les expliquer davantage, et, tout comme le magnétisme animal, il se pourrait bien qu'ils fussent appelés à figurer parmi les banalités de demain.

Mais ceci n'est rien encore. Plus loin, bien plus loin, par delà l'ultime portée de nos connaissances héritées et acquises, voici poindre tout un monde ténébreux de phénomènes inconnus et inexpliqués, sinon inexplicables.

Ce sont des bruits, des vibrations, des chocs produits en dehors de toute action musculaire ou mécanique.

Ce sont des meubles qui tournent, s'agitent, se déplacent *sponte sui* et, par l'intermédiaire d'un code de signaux conventionnels, répondent d'une façon intelligente aux questions qu'on leur pose.

Ce sont des corps pesants qui se soulèvent *proprío motu* au-dessus du sol et vont se fixer aux murailles ou au plafond, en violation flagrante des lois de la gravité ; des crayons qui écrivent tout seuls ; des instruments de musique qui jouent *per se* les airs les plus variés avec ou sans contact. Ce sont des objets matériels qui s'évanouissent subitement « démolécularisés », pour reparaitre ensuite, dans les mêmes conditions fantastiques, sans avoir aucunement souffert de ce voyage dans l'autre monde.

Ce sont deux personnes qui ne se connaissent pas, et qui hypnotisées à part et à huis clos, échangent *télépathiquement*, à distance, les images et les sensations qui leur sont respectivement suggérées, absolument comme une cartouche de dynamite fait explosion quand éclate sa voisine — « par sympathie ». — Ce sont des individus doués d'une faculté exceptionnelle — images, fakirs, médiums ou thaumaturges, — qui, sous l'empire d'une extase *sui generis*, s'enlèvent et planent en l'air sans effort ; lisent à travers un bandeau, voire même à travers un mur, avec les doigts, la nuque et le nombril : devinent des trésors cachés et les maladies secrètes ; parlent des langues qu'ils n'ont jamais apprises et ratiocinent sur des sujets qui leur sont étrangers : se font enterrer vifs et ressuscitent, le troisième jour ou le troisième mois, sans paraître s'en porter plus mal ; font pousser à vue d'œil des feuilles, des fleurs et des fruits sur une baguette desséchée ; évoquent les âmes défuntes et conversent avec elles comme des personnes naturelles, etc... Ce sont des pressentiments confus que l'avenir justifie, des rêves qui corres-

(1) L'abondance des matières ne nous a pas permis de donner la revue de la Presse dans le n° de juin dernier.

pondent à des réalités ignorées, des morts qui reviennent et se manifestent à leurs parents, amis et connaissances.

Ce sont des spectres, des fantômes, des esprits qui se matérialisent au point de pouvoir être perçus par les divers sens, y compris le toucher, *au point même de laisser des traces persistantes de leur passage sur des plaques photographiques et des moulages de terre glaise ou de cire.....* soi-disant chimères certifiées par une foule de témoins oculaires, tous gens parfaitement intelligents, honorables et dignes de foi, sains de corps et d'esprit, et que nous sommes accoutumés à croire sur parole.

Voici que le spiritisme — puisqu'il faut l'appeler par son nom — prétend obtenir droit de cité dans la science positive.

Voici que les mythes sur lesquels il repose sont repris, analysés, passés au crible de la méthode expérimentale et solennellement consacrés non plus par des illuminés, des visionnaires ou des névropathes, mais par des savants les plus autorisés et les moins suspects, par l'illustre physicien anglais William Crookes, par le grand chimiste russe Boutlerow, par sir Alfred Russel Wallace, qui fut l'émule de Darwin, par Zöllner, professeur à Leipzig et correspondant de l'Institut, par le Docteur Paul Gibier, enfin, l'un des meilleurs élèves de Pasteur, bien connu du monde savant et des lecteurs du *Figaro*.

De quel droit, en fin de compte, nier — ou taire — *a priori* ce que nous sommes, jusqu'à nouvel ordre, impuissants à expliquer ? De quel droit nous inscrire en faux contre ce que nous ne comprenons pas ?

Si vaste que soit son empire, si merveilleuse que soit son œuvre, la science contemporaine ne saurait, sans ontrecuidance, se flatter d'avoir résolu, *ni même posé*, tous les problèmes, pénétré tous les mystères, institué le moule définitif où devront être nécessairement coulées toutes les possibilités futures.

De tout temps, sans doute, il s'est rencontré des tardigrades pour dire (et peut-être pour croire) que l'humanité avait atteint d'ores et déjà le *summum* infranchissable de la science et de la civilisation, et pour opposer à l'*Excelsior* des novateurs aventureux leur *Nec plus ultra* de satisfaits. Il n'a jamais, heureusement, manqué de « voyants » indisciplinés pour passer outre. Autrement, le soleil tournerait toujours autour de la terre ; nous continuerions de croire — *quia absurdum* — au phlogistique et à l'immuabilité des espèces ; l'hélice, les microbes, le phonographe, etc. seraient irrémédiablement ensevelis dans les limbes sourds où vont les rêves mort-nés.

Au surplus, les faits sont là et, à moins d'accuser d'imposture ou de folie Crookes, Zöllner, Boutlerow, Paul Gibier ; ces trois autres écrivains anglais

qui, dans leur livre intitulé *Phantasms of living*, n'ont pas accumulé moins de *sept cents* observations concordantes, etc ; à moins de supposer que chez ces observateurs l'hallucination a pu se prolonger pendant des années, sans influencer les autres départements de leur intelligence, demeurée aussi vive, aussi lucide et aussi féconde ; à moins de croire que cette fascination incompréhensible a pu gagner jusqu'à des plaques photographiques et des appareils enregistreurs, force est bien d'admettre, à tout le moins sous bénéfice d'inventaire, leur authenticité documentée. Qui oserait affirmer qu'il n'y a pas là le germe de toute une floraison de connaissances insoupçonnées, en train d'épuiser cette phase de superstition et de fantasmagorie à laquelle aucune science en gestation ne saurait se soustraire.?

Qui oserait affirmer que les invraisemblances qui nous révoltent ne tiennent pas tout bonnement à la faiblesse (curable) de nos sens et de notre raison?....

Contentons-nous, à l'exemple de l'auteur d'*Uranie*, de poser un point d'interrogation.

C'est à nos maîtres que doit incomber l'honneur — avec le devoir — d'arracher au sphinx le mot de l'énigme et de jeter un pont entre la science d'hier et la science de demain.

Il ne saurait plus désormais être permis aux directeurs intellectuels de la conscience publique, qui ont par situation charge d'esprits et charge d'âmes, d'éluder les difficultés ou les responsabilités à la faveur d'un persiflage facile ou de la conspiration du silence....

EMILE GAUTIER.

Dans un compte rendu des revues étrangères, le *Figaro* dit au sujet des publications périodiques de la République Argentine : « Le spiritisme a, sur les bords de la Plata, des organes spéciaux.

Les *médiums* expulsés de l'ancien continent ont importé leurs tables tournantes dans l'Amérique du Sud. La colonie qu'ils ont fondée dans les pampas est devenue si prospère qu'un journal ne lui suffit plus ; il lui en faut deux *la Perseverancia* et le *Teosofa*. »

L'ARMÉE DES SPIRITES (*Dix-neuvième siècle*, 2 avril).

De toutes les croyances occultes, le spiritisme est celle qui réunit le plus d'adeptes, chose fort naturelle, d'ailleurs, si l'on songe qu'elle est moins spéculative et plus expérimentale que les autres.

Au mois de septembre dernier, le congrès spirite qui fut tenu à Paris comprenait des membres venus de tous pays et qui représentaient un peu plus de quarante mille adhérents.

Un tel chiffre peut paraître véritablement extraordinaire ; l'exemple qui

nous est fourni par les spirites américains nous démontre qu'il n'est en rien exagéré.

A New-York, au nord de la ville, les spirites ont acheté un immense terrain où, chaque année, au mois d'août, ils tiennent dans une sorte de camp volant, *camp meeting*, une réunion spirite monstre.

En 1889, cette assemblée générale comptait vingt-cinq mille personnes, qui toutes votèrent d'acclamation l'envoi officiel de leur adhésion au congrès spirite de Paris.

Echo du Nord. Lille, 22 avril. Bartholo, dans un très long article intitulé *spiritisme et néo-spiritualisme*, donne à ses lecteurs un aperçu du spiritisme. En voici quelques extraits :

Etes-vous spirite ?

Ne riez pas trop, à cette question saugrenue qui entraîne avec elle la conception d'un ensemble d'idées au moins singulières ! Non, ne vous gaussez point parce qu'immédiatement s'évoque devant vos yeux la vision d'une dizaine de « croyants » hallucinés autour d'un guéridon, les doigts écarquillés, les paupières aussi, en diabolique conversation, dans la pénombre troublante d'une lampe voilée et baissée par raffinement de sainte terreur, avec les mânes de Napoléon 1^{er}, de Voltaire, simplement d'un farceur « d'esprit, » naguère commissionnaire ou cocher de fiacre ! Les spirites sont des convaincus, et, comme tels, ils ont droit au respect. Ils ont ainsi le double mérite de ne point constituer un danger pour l'ordre social, et de posséder une foi robuste.

Donc, êtes-vous spirite ? Si vous l'êtes, si vous admettez que certains gens, certains *médiums* ont la puissance surnaturelle de provoquer des phénomènes inexplicables à nos esprits bornés, bien plus, d'évoquer des fantômes et de faire surgir dans notre monde des personnes endormies depuis des siècles sous l'herbe des nécropoles, sous les cyprès des cimetières — vous ne vous refuserez point à admettre la réalité, non seulement de la magie, mais aussi celle de toutes les autres sciences occultes.

Si vous ne l'êtes pas, apprenez, mécréants, que jamais ces sciences n'ont brillé d'un aussi vif éclat que de nos jours, et que le nombre de leurs fidèles se compte par milliers. Elles ont des professeurs ; elles ont des disciples ; elles ont des Instituts.....

Des savants, comme le docteur William Crookes, à Londres, comme le docteur Paul Gibier, en France, ont voulu démontrer, en s'entourant, pour éviter toute supercherie, de toutes les précautions que suggère l'habitude de l'analyse exacte, l'inanité des doctrines spirites ; et ils sont arrivés, grâce à leur incrédulité, à la foi la plus aveugle. Ces expériences entourées d'un

contrôle si sévère ont été pour eux, les matérialistes fiers de leur talent, de leur savoir, autant de chemins de Damas au bout desquels ils ont trouvé la lumière. William Crookes enfin, le premier, constate la réalité des phénomènes psychiques en photographiant — vous avez bien lu — en photographiant un « esprit matérialisé », un fantôme, un spectre, Brè !...

En voilà un qui n'a pas froid aux yeux, le docteur Crookes : il a osé dire à la forme voilée, soudainement sortie des ténèbres, d'une certaine miss Katie King, le « Ne bougez plus » sacramentel ; il l'a « tirée » sous toutes ses faces, de profil, de côté, en buste, en pied — et cela devant une nombreuse assistance. Plus encore : il a serré ce fantôme entre ses bras ! il lui a coupé une mèche de cheveux — conservée dans un médaillon !

Vous pourrez d'ailleurs voir le détail complet de ces curieuses expériences, effectuées il y a quelques années déjà, dans le volume passionnant de M. Paul Gibier : *le Fakirisme occidental* (1). Sans m'attarder à des discussions stériles, je veux seulement poser cette redoutable question :

« Que conclure de cet ensemble de faits ? Ces faits demeurent-ils isolés, inexplicables, sans lien commun ? Sont-ils au contraire les produits, les résultats d'une doctrine générale ? et, si cette doctrine existe, quelle est-elle ? née d'aujourd'hui ? vieille comme le monde ? Où conduit-elle ? Derrière le spiritisme, c'est-à-dire la constatation matérielle des phénomènes surnaturels, y a-t-il le spiritualisme, c'est-à-dire la Foi dogmatique à la vie future, à l'âme, à Dieu, la certitude absolue de notre résurrection après la mort ? »

Eh bien oui ! cette doctrine existe, fortement constituée, grandissant chaque jour en force et en nombre.....

Ce mouvement qui emporte notre génération vers les idées religieuses est irrésistible. Sans doute, il est encore trop tôt pour qu'on puisse en prévoir l'importance, l'étendue. Cependant, l'effet est déjà appréciable. Des désœuvrés et des oisifs sont venus y chercher une sorte de dilettantisme assurément préférable au dégoût systématique de la vie ; des poètes et des littérateurs, comme Barbey d'Aurevilly et Joséphin Péladan y ont trouvé une source d'inspirations pures, originales et élevées ; enfin de pauvres diables, un peu éclopés par les rudes coups de la destinée, meurtris au milieu de la bataille féroce des appétits, incapables à l'activité corporelle, parce que leur pensée les dévore comme les vautours rongeaient le cœur de Prométhée, saignant des blessures faites par les ronces du chemin du Calvaire, — de pauvres diables, dis-je, y ont tour à tour puisé une consolation pieuse pour l'avenir, pour le présent une hautaine résignation. BARTHOLO.

(1) 4 fr., 1, rue Chabanais.

Henri Rochefort, dans l'*Intransigeant* du 27 avril, parle des expériences sur l'hypnotisme et la suggestion, faites par le Dr Bernheim, le médecin en chef de l'hôpital de Nancy. Dans cet article intitulé *découverte gênante*, il dit que le *Temps* en expliquant les mêmes faits, conclut ainsi : « Les savants reconnus ont seuls qualité pour se livrer à cette science qu'il n'est pas éloigné de qualifier d'occulte. »

Nous ignorons la différence qu'on peut établir entre le savant qui est « reconnu » et celui qui ne l'est pas. Quand le docteur Bernheim adressait, il y a déjà plusieurs années, à l'Académie de médecine le résultat de ses recherches sur la nervosité et l'impressionnabilité humaines, on le prenait pour un aliéné. C'est relativement depuis peu de temps que le corps médical s'est décidé à le « reconnaître » comme un physiologiste de premier ordre.

La vérité est que les défenseurs de notre belle société sont extrêmement troublés par les faits extraordinaires que vient de révéler la science non officielle, et que comme l'inquisition, qui ne permettait pas à Galilée d'affirmer que la terre tourne, ils voudraient interdire la croyance aux phénomènes d'hypnotisme, qui gênent l'ordre et la marche imposés par la magistrature à la morale courante.

Henri Rochefort conclut à son tour en disant :

Nous comprenons tout ce que ces découvertes ont d'effrayant, mais au lieu de les nier maladroitement, il serait infiniment plus loyal de les étudier et d'en déduire les conséquences.

M. LEYMARIE.

(A suivre.)

COMITÉ DE PROPAGANDE

Séance du 16 juin 1890

Président : M. P. G. Leymarie ; secrétaire. M. Laurent de Faget. Membres présents : MM^{es} Arnaud, Auzeau, Bonnefoy, Duplenne, Jeunhomme, Leymarie, Poulain, Raymond-Pognon, Renguet, de Wolska : MM. Allard, Auzeau, Amanieux (Marc), Beudelot, Bouvery, Boyer, Delanne (Gabriel), Chaigneau, Fabre des Essarts, Joly, Carlos Libert, Metzger, Mongin, Papis, Terrin, Warchawsky, Wirth. (*La séance est ouverte à 8 h. 1/2.*)

Aux membres du Comité de propagande se sont joints, comme on le voit, les spirites auxquels il a été fait appel pour la séance de ce jour.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Seulement, le Comité désire attirer davantage l'attention des spirites sur ce point que, seuls, les groupes ou collectivités ont droit à autant d'exemplaires du compte rendu du Congrès qu'ils ont versé de fois 3 francs, plus 1 franc pour le port.

Il est bien entendu que les souscripteurs isolés n'ont droit qu'à 1 exemplaire, quelle que soit la somme qu'ils ont envoyée pour faire face aux frais généraux du Congrès. Cette mesure est dictée par l'équité car, en effet, ces souscripteurs individuels ne pouvaient avoir pour but de recevoir, en volumes, l'équivalent de ce qu'ils ont donné.

De plus, les souscripteurs qui n'ont pas reçu le compte rendu du Congrès et qui désirent le recevoir, sont invités à en faire la demande dans le délai d'un mois à partir de ce jour. Ce délai expiré, s'il en reste encore quelques exemplaires à la librairie spirite, le Comité verra s'il n'y aurait pas lieu d'en faire profiter les souscripteurs qui, ayant versé moins de 4 francs, seraient disposés à parfaire cette somme. Cette pensée fraternelle, défendue par M. Gabriel Delanne, a obtenu l'adhésion générale.

M. Papus explique que les gravures jointes au compte rendu du Congrès y ont été placées en bloc pour les spirites, qui les classeront suivant leur manière de voir. Pour le service fait à la Presse, les mêmes gravures ont été détachées les unes des autres et placées de façon à ce que les journalistes pussent suivre en quelque sorte, la marche progressive des phénomènes que ces gravures représentent. Il demande que des félicitations soient accordées à M. Leymarie, qui a donné 5 à 6 heures par jour à la correction et à la fabrication du volume, ce qui est voté à l'unanimité.

La discussion est ouverte sur le projet de création, à Paris, d'une nouvelle société spirite ayant pour but l'expérimentation rigoureusement scientifique des phénomènes du spiritisme. Cette société aurait, naturellement, son siège particulier, ses statuts. Elle ferait appel à tous les groupes et sociétés parisiens pour l'échange de vues réciproques, la communication des travaux de chacun, la meilleure direction à imprimer à l'étude des différentes médiumnités.

M. Bouvery lit un rapport fortement motivé sur la nécessité de cette organisation. M. Gabriel Delanne, rendant justice aux auteurs de cette proposition, ne peut s'empêcher de faire remarquer que des tentatives du même genre ont été faites et ont échoué, par suite du manque de zèle des sociétés, du découragement des médiums et autres causes. Il ne faut pas se dissimuler non plus que des sommes assez importantes sont nécessaires pour faire face aux frais d'une telle organisation.

Mme Arnaud, chef de groupe, parle des médiums qu'on a parfois abrouvés de calomnies et qui vont de préférence dans leurs milieux habituels, où la sympathie les attire.

M. Metzger répond, aux applaudissements de l'assemblée, que les médiums seront entourés, dans la nouvelle Société, de toute la sympathie à laquelle ils ont droit. Ce que l'on voudrait éviter, c'est l'abus fait par quel-

ques-uns d'entre eux (sincères néanmoins) des grands noms dont certaines de leurs communications sont signées. Il s'agit de régulariser, de rendre raisonnables et justes toutes choses. Il s'agit surtout d'étudier à fond la production des phénomènes médianimiques et de bien déterminer leurs causes, de façon à pouvoir donner satisfaction aux personnes éclairées, aux savants même qui demanderont au spiritisme des preuves sérieuses de ce qu'il avance.

Après quelques observations de Mme Pognon, de MM. Chaigneau, Boyer, Warchavsky et Marc Amanieux, le Comité adopte en principe la création de ce nouveau centre d'études. Une nouvelle réunion aura lieu le 26 courant, pour étudier de plus près tout ce qui se rattache à cette question. Les membres du Comité y amèneront leurs amis, pris parmi les chefs de groupe et les spirites dont les lumières peuvent nous être utiles.

Il est convenu, ensuite, que M. Leymarie fera tirer 1.000 cartes de membres correspondants, lesquelles seront livrées aux souscripteurs adhérents, suivant le vœu formulé par quelques-uns de nos frères et, en particulier, par MM. Michel Lovera et Déchaud d'Alger, membres du Comité de propagande.

M. Déchaud préconise les cotisations de 3 francs, au minimum, pour l'Algérie. Chaque souscripteur recevrait alors, sa carte de correspondant qui servirait de point de ralliement dans sa contrée. Ajoutons que M. Déchaud, publiciste, compose un *manuel d'éducation à l'usage des écoles primaires*, manuel dans lequel les idées spirites ne seront point oubliées. Il est d'avis qu'il faut répandre largement les brochures.

M. H. Sausse envoie quelques exemplaires de : *Espérance et Courage*, petite brochure à très bon marché, que la *Société fraternelle* fait distribuer à Lyon et qui reviendrait à 1 centime en la faisant tirer à 10.000 exemplaires.

M. Monclin demande que le Comité établisse des *points régionaux*. Ainsi, à Reims, le Président représenterait le Comité de propagande auprès des spirites de cette région, il s'y occuperait de la correspondance et de la distribution des imprimés, seul mode pratique pour obtenir un mouvement salutaire. Les spirites d'une région s'intéresseront davantage à l'association qu'ils auront sous la main qu'à celle qu'ils ne peuvent contrôler, située à une trop grande distance. Le Comité étudiera cette question importante ; il apprécie le dévouement de M. Monclin. Celui-ci demande à MM. P. G. Leymarie et Gabriel Delanne, de venir présider, en octobre prochain, une réunion générale, à Reims, des délégués spirites de Saint-Dizier, Bar-le-Duc, Sedan, Ham, Chauny. Il s'agit d'organiser tout ce qui peut influer sur l'avenir de la cause : Conférences, inhumations, travaux des médiums. Le Comité

pense que les deux personnes désignées voudront bien se rendre à Reims.

M. Monclin a offert le compte rendu du Congrès à la Bibliothèque de la ville de Reims ; la municipalité l'en a vivement remercié. Il souhaite que ce volume important soit offert à toutes les bibliothèques de France.

M. Mongin propose d'adresser le même volume, avec une lettre de remerciements, au Dr Gibier, dont les ouvrages sont si utiles à la cause du spiritisme. *Adopté.*

M. Houart, membre du Comité de propagande à Sclessen-Ougrée (Belgique), désire que l'appel aux spirites soit libellé de manière à prouver le dévouement et le désintéressement matériel du Comité de propagande, à faire ressortir l'importance de l'œuvre et quel sera l'emploi des fonds. Il nous enverra la liste des membres de la fédération spirite de sa région. Il préconise la formation de bons médiums.

M. C. Sirven, d'Alais, demande des médiums ou le moyen de les bien développer.

M. Léon Denis, de Tours, prépare un résumé de la philosophie spirite, avec indication des progrès accomplis dans le domaine expérimental depuis vingt ans. Ce sera un volume de 300 pages, fait dans un esprit d'éclectisme et de conciliation de toutes les écoles, mais conservant comme base l'enseignement du fondateur de la doctrine, avec ses principes si logiques et si sages. M. Léon Denis fera imprimer à ses frais son livre dont il envoie la table des matières, demandant que le Comité le veuille recommander, ainsi que sa brochure : *Pourquoi la Vie*, traduite en trois langues, et qu'il modifiera si le Comité le désire. Tous les membres expriment le vif intérêt qu'ils portent aux travaux de M. L. Denis, et prient M. Leymarie de lui écrire que pour la bonne règle, il est utile que le Comité puisse prendre connaissance de son manuscrit avant de le recommander. Cette mesure générale ayant été décidée dès le principe, y faire exception serait mécontenter les autres auteurs.

Le secrétaire :

A. LAURENT DE FAGET.

Pour terminer la séance, l'ordre du jour appelle la question de la brochure à mettre au concours.

M. Chaigneau demande la parole pour soumettre un projet de plan. Il s'est efforcé, dit-il, de s'inspirer, d'une part, de la situation actuelle, et, d'autre part, de rattacher ce plan à la méthode dont Allan Kardec lui-même se rapproche de plus en plus dans ses derniers ouvrages, c'est-à-dire à une méthode à la fois positive et progressive, comme en pourraient témoigner de nombreux extraits de *La Genèse* et de la brochure *Qu'est-ce que le spiritisme?* — « Le spiritisme n'établit aucune théorie préconçue... Ce ne sont point les

« faits qui sont venus après coup confirmer la théorie, mais la théorie qui est venue expliquer et résumer les faits. Il est donc rigoureusement exact de dire que le spiritisme est une science d'observation. » (*La Genèse*, page 10.) — « Je vais plus loin, et je dis que c'est précisément le positivisme du siècle qui fait adopter le spiritisme, et que c'est à lui qu'il doit en partie sa rapide propagation... Il appuie sa théorie de l'avenir sur des bases positives et rationnelles, c'est pour cela qu'il convient à l'esprit du siècle. » (*Qu'est-ce que le spiritisme?* pages 28 et 29). — « Le spiritisme a pour but la constatation et l'étude de la manifestation des Esprits, de leurs facultés, de leur situation, de leur avenir... » (Même ouvrage, p. 116.)

M. Chaigneau croit donc qu'il peut s'établir un accord sur un plan du genre de celui qu'il soumet, et qui comprend trois subdivisions principales : 1° les faits ; 2° l'interprétation ; 3° les conséquences (conséquences théoriques : au point de vue de l'élargissement des idées ; conséquences pratiques : au point de vue du progrès humanitaire).

Voici ce plan, qui, dit-il, n'a d'autre but que d'offrir une indication générale, et qui contient certainement des lacunes que chaque concurrent serait amené à combler de lui-même.

Plan d'une brochure à mettre au concours.

I. LES FAITS.

Quadruple assise de leur authenticité :

1° Attestations tirées de l'histoire ; 2° la multiplicité des témoignages contemporains ; 3° les travaux des savants modernes les plus éminents ; 4° la possibilité du contrôle par l'expérience personnelle de chacun. — Quelques mots sur ces différents points. Insister sur les travaux des hommes de science.

Décrire les principaux faits dans leurs grandes lignes, en adoptant une certaine classification, par exemple, la suivante, établie par rapport au caractère des phénomènes, sans préjuger de la cause :

Faits mécaniques avec contact : mouvements d'une table ; faits mécaniques intelligents : la table parlante.

Faits mécaniques sans contact : déplacements d'objets à distance ; faits mécaniques intelligents sans contact : écriture directe, musique jouée par des instruments, etc.

Faits physiques : coups frappés (les demoiselles Fox), coups frappés intelligents, typtologie par coups frappés.

Faits mécano-physiologiques : écriture mécanique, dessin mécanique.

Faits physiologiques analytiques : dédoublement du vivant, manifestations de bicorporité. Apparitions spontanées.

Faits hypno-physiologiques : possession, médiumnité d'incarnation.

(Conjonction de la série des phénomènes magnétiques avec la série des phénomènes médianimiques.)

Faits hypno-physiologiques transcendants : phosphorescences, matérialisations, phénomènes auxquels se rattachent expérimentalement les apports.

Faits psychiques : intuition, inspiration, pressentiments.

Faits physio-psychiques : auditivité, voyance.

II. — L'INTERPRÉTATION.

Démontrer que les phénomènes décrits sont dus à la participation d'êtres invisibles et que ces êtres invisibles sont les esprits des morts.

Réfuter l'objection de la transmission de pensée. Discuter la table parlante, l'écriture directe, l'écriture mécanique, les faits de bicorporéité, d'incarnation, de matérialisation, etc. Rattacher l'explication des apports à celle de la matérialisation. Établir le caractère objectif des phénomènes de voyance, etc.

Déduire des faits observés la théorie du périsprit, et consécutivement expliquer ce que c'est que la mort. Faire remarquer la substantialité des esprits. Parler, d'après expériences multiples, du trouble post-mortem (qui a peut-être donné naissance à la théorie théosophique des élémentaires). — Quelques aperçus de la vie d'outre-tombe, d'après observations médianimiques. Communication des vivants et des morts.

Tout ce qui précède est commun au *spiritisme* proprement dit (spiritisme réincarnationiste) et aux écoles de *moderne spiritualisme*.

III. — LES CONSÉQUENCES.

Comme transition entre cette troisième partie et les deux précédentes, établir les arguments en faveur de la réincarnation : 1° arguments tirés de l'attestation spontanée d'un grand nombre de désincarnés qui, pour la plupart, sont étrangers à tout système philosophique ; 2° arguments rationnels. Montrer la vie éternelle dans la sériation des existences.

Considérations générales sur les conséquences des données établies par l'étude spirite. Vue d'ensemble sur la destinée des êtres. Justice, amour, harmonie. Ici laisser une très grande latitude aux concurrents, pourvu que leur philosophie tende au plus grand élargissement dans les conceptions et à la plus grande conquête de solidarité dans la conséquence pratique. Quant aux idées sur l'infini, on ne saurait assigner de programme, personne n'ayant, en ces matières, de contrôle suffisant pour juger avec pleine assurance.

En somme, ce plan, qui réserve les notions les plus hautes pour le cadre

de la troisième partie, laisse les deux premières complètement indemnes de toute controverse possible entre partisans du spiritualisme expérimental ; de plus, le commencement de la troisième partie est un domaine commun à tous les spirites ; et si, la presque totalité d'un manuscrit étant jugée digne de la préférence et capable de servir avantageusement la cause commune, les quelques pages terminales se trouvaient ne pas réunir l'unanimité des suffrages, il serait encore possible de publier ce travail, le Comité de propagande dût-il faire quelque réserve. Le plan inverse exigerait, au contraire, dans le Comité-Jury une unité absolue de vue métaphysique.

Une brochure conçue d'après les indications qui précèdent présentera cette particularité, que sa 1^{re} partie pourra être appuyée à la fois par les spirites, par les spiritualistes (modernes), et aussi par les occultistes ; la 2^e partie, par les spirites et les spiritualistes ; et la première sous-partie de la 3^e partie, par les spirites de toutes nuances. — On pourrait donc, au besoin, la scinder en trois fascicules : le 1^{er}, qui pourrait avoir cours chez les spirites, les spiritualistes, et les occultistes, (et qui aussi pourrait spécialement servir à la propagande parmi les hommes de science) ; le 2^e, qui pourrait avoir cours chez les spirites et les spiritualistes ; le 3^e, qui aurait cours surtout chez les spirites.

Ce projet de plan est appuyé dans son ensemble par plusieurs des membres présents, particulièrement par MM. Gabriel Delanne, Bouvéry, Leymarie, etc. On fait seulement observer que, ce programme étant assez chargé et exigeant un grand talent de concision, les concurrents devraient avoir le droit de le remanier dans les détails et d'y pratiquer des coupures.

Il ne faudrait pas que la brochure complète dépassât 90 pages.

La brochure est mise au concours, selon le plan indiqué par M. Camille Chaigneau, après un vote unanime de tous les assistants.

Il est décidé qu'on avisera, après examen, si : *les Faits, l'Interprétation, les Conséquences*, ne doivent pas être imprimées en 3 brochures distinctes, et à bon marché.

Les amis de la cause peuvent donc se mettre à l'œuvre.

La séance est levée à minuit.

Le 1^{er} juin 1890, la Société fraternelle pour l'Etude scientifique et morale du spiritisme, à Lyon, appréciant les efforts accomplis par quelques-uns de nos frères en vue du progrès de la cause, a nommé en Assemblée générale : MM. Léon Denis, son président d'honneur ; vice-président d'honneur : M. D. Metzger ; membres d'honneur : MM. Depresle, A. et G. Delanne, P.-G. Leymarie, B. Martin, Papus, Laurent de Faget, Auzanneau, C. Chaigneau, Bouvéry, F. Paulsen, Monclin, Chevallier.

Le bureau de la Société fraternelle est composé, à partir du 1^{er} juin, de MM. H. Sausse, président ; Victor Fouillot et Maurice Sausse, vice-présidents ; Mlle M. Moissonnier, secrétaire ; MM. Meiffre, trésorier ; Louis Deschamp, bibliothécaire.

FAITS SPIRITES REMARQUABLES

Un grand journal politique, le *New-York Herald*, nous envoie le récit suivant : « Sur l'autre côté de la rivière Ottawa, près des sources du fleuve, est situé le comté de Pontiac, vaste désert de sapin presque inhabité dans le nord ; sur le bord de la rivière, la population disséminée est formée de Français-Canadiens et de colons irlandais. Le chef-lieu du comté est Shawille.

Près de là, à Clarendon-Front, se sont produites des manifestations extraordinaires, dans la ferme de Georges Dagg, âgé de trente-cinq ans ; il a femme et enfants : Suzanne, Marie, Johny ; une fillette de onze ans, Dinah Burden, enfant de la ville placée à la campagne par les philanthropes.

Le 15 septembre 1889, M. Dagg donna à sa femme deux billets, l'un de cinq dollars, l'autre de deux, qu'elle enferma dans le tiroir d'un bureau. Le lendemain, un garçon, Dean, qui travaillait à la ferme, apporta à Dagg un billet de cinq dollars, en lui disant qu'il l'avait trouvé près de la cheminée. Or, le billet de cinq dollars et celui de deux manquaient dans le tiroir. Le jeune garçon fut accusé du vol et son lit retourné ; on trouva le billet de deux dollars caché dans ses couvertures. Il affirma énergiquement qu'il n'était pas un voleur, et on s'en tint là, jusqu'à ce qu'une série de petites fumisteries, qui se produisent encore journellement, eussent donné à la chose la tournure d'un mystère. Les pots de lait étaient vidés, le beurre sorti du beurrier, les ordures répandues par terre ; enfin, quelque inaccessible que fût l'endroit où ces objets étaient placés, la malignité de l'Esprit les y atteignait.

Dean fut soupçonné d'être l'auteur de ces méfaits, et Dagg le fit arrêter et conduire devant un magistrat. Les mauvaises plaisanteries se reproduisant à nouveau en son absence, il fut dès lors évident qu'il n'en était point l'artisan et, sur la demande de Dagg lui-même, il fut remis en liberté, il ne revint pas à la ferme où son séjour ne lui avait causé que des ennuis.

Un jour après, la famille étant à la maison, une vitre de la chambre vint se briser en miettes sur le parquet, comme si quelqu'un l'avait cassée de l'extérieur ; Georges Dagg, hors de la maison, battait au fléau ; son père se trouvant là, avec la famille et s'imaginant qu'une personne mal intentionnée avait fait le coup, sortit et se cacha ; il ne voyait rien, et cependant les vitres de la fenêtre continuaient à voler en éclat. Changeant alors d'allure, il prit un fléau dans la grange, le fit marcher pour faire du bruit et entra dans la grange d'où il pouvait surveiller la maison et le jardin ; sa belle-fille vint lui dire de rentrer, les vitres continuant à se briser jusqu'à la dernière ; le feu, spontanément brûla les rideaux des fenêtres, ainsi que différents

autres objets dans la maison ; dans la même journée, il se réalluma huit fois dans différents endroits de la ferme. Une grosse pierre pénétra par la porte ouverte et vint frapper à la poitrine la fillette de cinq ans sans lui faire le moindre mal. Les plats étaient brisés, les cruches d'eau vidées et M. Dagg reçut une douche d'eau froide en pleine figure sans savoir d'où elle venait.

L'après-midi, la petite Dinah sentit qu'on lui tirait sa natte ; ses cris attirèrent près d'elle la famille qui constata que la natte était coupée et ne tenait plus que par quelques rares cheveux.

Le petit Johnny criant qu'on lui tirait les cheveux ; sa mère vit aussitôt qu'on les lui avait coupés par place.

Peu de temps après, la vieille Mme Dagg qui était venue avec son mari chez ses enfants, depuis le commencement de ce mystère, faisait un lit, quand, soudain, la petite Dinah s'écria : Oh ! grand mère, regardez la grosse chose noire qui tire les draps. La vieille femme se retourna et ne vit rien, si ce n'est les draps tenus en l'air comme si quelqu'un, les ayant pris par le milieu, les élevait à bout de bras.

— Ou donc, Dinah ? demanda-t-elle.

— Ne le voyez-vous pas, tenez, il saute sur le bois de lit.

La vieille femme ramassa un manche de jonc et dit à Dinah de frapper. Dinah était effrayée, mais la vieille femme l'excita à frapper, et à le faire gaillardement. Dinah reprit courage, et battit le monstre visible pour elle seule. Pendant que Dinah frappait, deux jeunes voisins entrant dans la chambre et sachant ce qui se passait, encouragèrent Dinah à frapper de toutes ses forces.

Ils déclarèrent que, pendant que Dinah frappait, ils avaient entendu un grognement étrange. Dinah posa le jonc, disant que le monstre avait disparu.

Le révérend M. Horne, vint à la maison pour y célébrer un service, afin de voir si l'esprit mauvais ne pourrait point être exorcisé. Pendant qu'il interprétait les Saintes Ecritures, le livre fut enlevé de la table où il était, et après recherches, on le retrouva dans le four. Le Ministre du culte fut si navré qu'il tomba à genoux, et pendant une demi-heure, pria Dieu avec ferveur de retirer sa main pesante de sur cette maison.

La persécution prit une autre forme. Cet être surnaturel avait trahi sa présence en grognant sous la pluie de coups que lui donnait Dinah, et en octobre 1889, une voix forte et méchante se fit entendre : elle poursuivait la petite Dinah de menaces, et d'autres personnes l'entendirent également.

Georges Dagg avait consulté une vieille femme à laquelle on attribuait un pouvoir surnaturel ; elle avait répondu que tous ces mauvais tours étaient le fait d'une femme âgée, veuve, mère de deux enfants, et qui vivait dans

le voisinage; que la personne en butte à ses sortilèges, était la jeune Dinah Mac Lean Loseur. On n'avait aucune raison de croire que Mme Wallace voulût du mal à la jeune Dinah, et pour bien montrer qu'elle n'avait aucun ressentiment contre cette petite, elle vint à la maison ensorcelée.

L'un de nos rédacteurs du *New-York Herald* se rendit chez les Dagg, il y avait là plus de trois cents personnes : les Dagg lui parurent honnêtes et francs dans leurs réponses. Ils avaient l'air abasourdis, mais heureux de ce que leurs voisins leur tenaient compagnie jour et nuit. Quantité de personnes racontaient les choses les plus étranges.

Ainsi James Quin, après avoir conduit son cheval aux champs, était passé chez les Dagg; il avait une corde à la main et avant d'entrer, il la déposa sur le pas de la porte. Après avoir bavardé avec la famille, il ne vit plus sa corde et ce fut en vain qu'il la réclama à tout le monde; il en prenait déjà son parti lorsqu'on entendit un léger bruit en l'air, et la corde tomba au milieu des assistants.

Le rédacteur ajoute ce qui suit :

Le jour où je me trouvais là, la jeune Dinah était allée chez les grands-parents, et aucune manifestation ne s'étant produite, l'idée commençait à germer que les plaisanteries surnaturelles n'avaient lieu que lorsqu'elle était présente. La ferme des Dagg était bondée de curieux qui n'y pouvaient trouver place, et je me disposais à regagner Shawille, désappointé de n'avoir pas vu la petite Dinah, ni été témoin d'un seul des faits en question. Je me proposais de prouver à nos bons amis de la campagne qu'on les avait joués, et cependant, j'étais perplexe, n'ayant vu personne qui me parût assez malin pour tromper tant de monde.

Mes recherches étant infructueuses, je mis en mouvement M. Sercy Woodcock de Brooville (Ontario), artiste canadien bien connu, éminent psychologue, membre de la Société des clubs psychiques.

Après avoir vu la petite Dinah, il la conduisit dans un enclos dépendant de la maison, et elle dit : Êtes-vous là ? Au grand étonnement de Woodcock, une grosse voix d'homme, éloignée de quatre ou cinq pieds, répondit en un langage peu convenable. M. Woodcock, revenu de son étonnement, causa, et lui fit de justes reproches sur le choix de ses expressions; la voix manifestait d'assez mauvais sentiments à l'égard de Woodcock et de la petite Dinah. La conversation dura cinq heures, et commencée dans le jardin, elle se continua dans la maison. Bon nombre de personnes qui s'étaient approchées l'entendirent parfaitement; ses expressions étaient rudes.

L'esprit déclara qu'il agissait suivant les désirs de Mme Wallace; on envoya quérir cette dernière, et l'esprit déclara alors que les enfants de cette dernière, étaient la source de tout le mal qui avait lieu chez les Dagg.

Les Wallace qui n'avaient aucune peur de l'esprit, nièrent ses allégations, et le conjurèrent avec beaucoup de sang froid ; l'accusation était en substance que les enfants avaient, à l'instigation de leur mère, brûlé dans le voisinage, un livre contenant des menaces contre toute la maison des Dagg, et spécialement contre la petite Dinah ; les enfants le nièrent formellement. Sur la demande de Woodcock, l'Esprit promit de ne plus troubler les Dagg à partir du lendemain, à minuit.

Le dimanche, une foule énorme était rassemblée à la ferme ; la voix fut entendue par une foule de personnes qui signèrent un résumé des faits écrit par M. Woodcock, car, désormais, il n'y avait plus d'opposants.

Ce qui fut le plus extraordinaire se passa après la rédaction de ce document ; la voix devint douce, comme celle d'un homme bon et bien élevé ; le révérend M. Bell vint à la ferme célébrer un service, et s'élança vers la porte, la voix l'appelant par son nom ; très agité, il s'agenouilla et supplia Dieu de chasser le mauvais esprit, car les pasteurs protestants et les prêtres catholiques voient le Diable partout.

La voix, pour un moment, quitta son caractère nouveau, et demanda de quel droit on la traitait de mauvais esprit ? elle dit que c'était une vraie lâcheté ; alors, M. Bell lut un chapitre des Ecritures, et la voix accompagna cette lecture mot à mot. M. Bell dit alors au peuple : Comme vous avez foulé sous vos pieds le nom de Dieu, celui-ci vous a envoyé ce malheur comme punition ; finalement, il ordonna à l'esprit de partir, et termina son service.

La voix se fit entendre de tous les assistants, et chanta un hymne avec un organe de bon baryton ; les fermiers et leurs femmes écoutaient avec crainte et recueillement cette belle voix.

Le lundi matin, les deux petits Dagg et Dinah, qui avaient été en visite, revinrent et dirent avoir rencontré un beau vieillard, bien habillé, parlant doucement, qui leur avait parlé des choses amicales, puis s'était évanoui comme une lueur très vive.

Peut-on considérer comme des hallucinations, ces faits attestés par tant de personnes ? Si oui, il faut avouer qu'elles sont les plus curieuses parmi celles de même ordre relatées par l'histoire.

Si, comme l'avouent tant de savants respectés dans le monde, les esprits se manifestent aux incarnés, souvent les actes pareils à ceux dont nous faisons la relation, renouvelés dans toutes les contrées de la terre, peuvent être un appel pressant fait aux véritables investigateurs, avec le but déterminé de les inciter à l'étude de la vie de l'au-delà ; cette vérité, la posséder n'est point indigne de nos recherches suivies.

Cette invitation, nous en prenons bonne note, estimant que rien n'est inutile, que tout phénomène caractéristique doit être soumis au criterium

de la raison ; il nous semble sage et juste, de voir l'esprit de l'homme se perpétuer sans cesse pour son avancement. »

Lyon, 31 mai. Et la maison hantée, devant laquelle stationnaient ces jours-ci des milliers de personnes dans l'attente inquiète de l'événement mystérieux. Il y avait, dans cette foule, peu d'incrédules, et la preuve authentique que la maison était bien réellement « hantée » n'aurait surpris personne. Seulement, la croyance populaire s'est modifiée. On ne croit plus aux légendaires revenants. On en a trop usé dans la fable des opéras. On croit aux esprits frappeurs mettant sans dessous les locataires du n° 172 de l'avenue de Saxe. Hier soir, les trépидations, inexpliquées encore, qui prennent naissance au premier, se sont produites de huit heures environ à minuit, en présence de deux ou trois cents personnes.

Si ce bruit extraordinaire amuse les curieux, il incommodé vivement les habitants de la maison hantée.

Les spirites de Lyon, excessivement nombreux, émus des bruits qui circulaient au sujet de la maison de l'avenue de Saxe, ont écrit à ce sujet la lettre suivante. Signée : S. HENRY, *président de la Société fraternelle pour l'étude scientifique et morale du spiritisme.*

Monsieur le Directeur du *Courrier de Lyon*,

On s'occupe beaucoup en ville et dans la presse, de certains phénomènes qui se produiraient depuis quelques jours, 172, avenue de Saxe,

Dans leurs récits, les journalistes vont peut-être un peu loin et contribuent aussi dans une large mesure à attirer l'affluence des curieux qui, chaque soir, stationnent devant la dite maison et s'en retournent déçus dans leurs espérances, sinon dissuadés, ce qui, à mon avis, serait préférable. Un journal de notre ville termine ainsi un entrefilet à ce sujet :

Les disciples d'Allan Kardec, s'il en existait à Lyon, seraient dans la jubilation.

Bien que l'auteur semble vouloir ignorer, les spirites sont nombreux dans notre ville, mais ils sont moins crédules, et pour cause, que certains reporters. Comme Thomas, ils veulent voir pour croire. Le congrès spirite de 1889 a réuni plus de 40,000 adhésions ; les disciples d'Allan Kardec ne sont donc pas une quantité négligeable, mais instruits par l'expérience, ils veulent aujourd'hui constater de *visu* les faits avant de proclamer leur authenticité. Or, jusqu'ici, rien de probant dans tous les on-dit, ne leur permet de se départir d'une sage réserve et jusqu'à preuve du contraire, ils inclinent à croire que, dans le cas actuel, l'imagination surexcitée du bon public a seule produit la plus grande partie des faits que chacun rapporte sans en avoir été le témoin. Quant au phénomène initial, avant d'affirmer

qu'il est le fait d'*esprits frappeurs*, il serait sage de bien s'assurer qu'il n'est pas l'œuvre d'un fumiste.

Quoi qu'il en soit, du reste, la philosophie spirite n'a rien à gagner ni rien à perdre dans le cas qui nous occupe; sa morale consolante et rationnelle la met bien au-dessus des atteintes que pourraient lui valoir la constatation réelle du phénomène, ou lui attirer la découverte d'une supercherie,

En somme, beaucoup de bruit pour pas grand'chose.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

CROYANCE NOUVELLE SYNTHÈSE DES ANCIENNES

Communication obtenue au Groupe Duparc, à l'aide d'une jeune fille médium de l'esprit d'un des plus éminents pasteurs de l'église protestante de Genève, décédé en 1889.

« MES FRÈRES : Je viens à vous comme ancien ministre, et comme ami, pour vous communiquer ce que j'ai appris de juste et d'utile dans le monde spirituel, pour vous révéler la vraie religion, celle qui est destinée à régénérer l'humanité et à lui ouvrir le chemin du progrès.

La religion est-elle suffisante à l'époque actuelle?

Nous pouvons hardiment répondre non. Aucune des religions révélées n'est suffisante. Ce n'est ni dans le bouddhisme, ni dans le mahométisme, ni dans la loi de Moïse, ni dans le dogme romain, ni même dans le protestantisme que l'esprit humain trouve un aliment suffisant pour sa raison et pour son cœur.

Et d'abord qu'entendons-nous par religion?

La religion quelle qu'elle soit, est le code moral de l'Humanité. Telle religion, tel peuple. L'homme se modèle sur ces croyances et constitue sa famille, et la société dans laquelle il vit, sur la foi qu'il a dans son cœur.

Or, si cette foi se trouve faussée, la constitution politique et morale de la société sera faussée.

La religion, répondant aux plus intimes besoins de l'âme humaine, c'est-à-dire à ses aspirations vers la divinité, aux conceptions les plus belles et les plus grandes de la pensée, il en résulte que, selon la religion qu'il pratiquera, un peuple sera fort, pur, grossier ou barbare.

L'homme s'élevant par le côté moral et par l'image qu'il se fait de Dieu, l'essor de son esprit sera en raison directe de la hauteur de la religion qu'il suivra et dans laquelle il aura été bercé.

Comment la religion s'est-elle établie sur la terre?

Première et grave question. La foi, créée d'abord par l'homme, et son éducatrice ensuite, est née spontanément dans son cœur suivant la manière de vivre, la race, le génie particulier de sa société.

Dieu s'est révélé aux peuples primitifs à travers le prisme de la nature et de la vie matérielle.

C'est l'œuvre même du Créateur qui a montré le sublime artiste à sa créature.

La nature revêtant des formes différentes et modifiant les états de vie de l'individu, l'idée que l'esprit incarné s'est faite de Dieu a été soumise aux sensations que la nature lui a fait éprouver.

Suivez un peu avec moi, mes frères, la marche de l'esprit humain et l'évolution religieuse. Nous y verrons que, suivant la race et le sol, la religion a révélé un des aperçus de la divinité aux peuples les plus avancés de la terre, c'est-à-dire aux Aryens et aux Sémites.

Les religions, que je veux vous faire revoir, sont celles des aînés de notre globe; les deux grandes races aryenne et sémitique, différant essentiellement de constitution, de coutumes, de langue, ont eu des religions dissemblables.

Les races indo-européennes, nées de la race aryenne, ont eu les plus belles révélations de la divinité. L'Inde, dans l'éblouissante féerie de sa luxuriante végétation et des splendeurs de sa faune, a su trouver l'expression de la bonté divine, l'âme du grand peuple animal et l'immense fraternité de la nature.

La Perse a eu le bel idéal de pureté et de lumière que donnent les arts sévères du labour, et qui mettent l'esprit si haut dans le travail et dans la justice.

Le grand symbole d'Ormuzd et d'Arihman, la lutte sublime de l'âme ailée, le culte si pur du feu, font le cœur fort et grand dans la lutte.

La Grèce, dans son fin génie ionique, dans sa touchante fable d'Eleusis, dans cette maternelle Cérès qui cherche sa fille en épanchant sa souveraine bonté sur la terre, — Terra mater, — Hermès, la force virile et active, la grande légende d'Hercule, l'Olympe ondoyant, changeant, où l'imagination fait et défait les dieux ouvrent grandes à l'esprit les portes de la liberté.

Rome avec ses dieux du foyer, avec Terme et la Bonne Foi, fonde son puissant monument du Droit. Toutes ces bibles aryennes, pleines de lumière et de raison, ont ouvert à l'esprit sa voie, et son chemin dans le progrès. L'Inde, la Perse, la Grèce et Rome, de la bonté à la pureté, de la pureté à la liberté, de la liberté au droit, ont posé les assises de la grande religion de justice.

La race sémitique, aux pays troublés de la Syrie, aux arides déserts d'Arabie, dans les ports de la Phénicie, au souffle violent des vents secs qui viennent des arides sables du désert, dans cette nature sèche, stérile, ingrate, a dû, pour vivre, devenir fine, commerçante, avisée. Dans la lutte

perpétuelle des éléments, dans ces terres ingrates et altérées, le dieu sera Moloch, Baal, Moloch qui a soif de sang; Mylitta et Adonis; ce seront les orgies de Syrie, le torrent de Byblos, le sombre cyprès d'Astarté. Religions de mort et de corruption, qui se répandront sur le monde par l'esclavage et qui détruiront peu à peu dans leurs folles et énervantes bacchanales, les belles et pures bibles aryennes.

Cependant le judaïsme a présenté dans la race sémitique une religion bien supérieure aux cultes grossiers de Syrie et de Phénicie.

Mais que la Bible est sombre! Dieu y est dépouillé de sa divine auréole de justice et de bonté. C'est un maître fort et terrible où l'esclave vient chercher un abri contre la mort.

Le Juif, dans sa petite Judée, si près des cités luxuriantes et corruptrices de Phénicie et de Chanaan, fut un peuple d'esclaves. Esclave en Egypte, il l'est encore, dans la terre promise, de la nature et des peuples qui l'entourent; son dieu sera un dieu de préférence et de vengeance! Israël est son peuple.

Ce Dieu est un maître, et un maître qui, semblable aux maîtres de la terre, ne choisira pas toujours le plus digne, mais quelquefois le plus coupable pour mieux faire éclater sa puissance. De cette religion égoïste, toute de bon plaisir, et particulière au peuple juif, le christianisme est né.

La religion du Christ, c'est l'incarnation du rêve de l'âme juive. La bible sémitique se continue dans les livres de l'Evangile; mais Jésus, bien que suivant l'influence de la nature hébraïque, a reçu aussi l'influence aryenne. La religion qu'il prêche et qu'il enseigne, participant de la sombre bible juive et des lumineuses croyances aryennes, a produit un clair-obscur où se sont fondues les deux races.

Le christianisme est-il suffisant? — Non. — Je ne parle pas de la religion catholique dont les dogmes se sont complètement éloignés de l'Evangile; mais de la religion protestante qui s'inspire directement des livres saints.

Mais la Bible et l'Evangile offrent-ils à l'esprit humain un parfait équilibre de justice et de raison?

Non encore, ces livres sont des traditions; ces traditions bien qu'inspirées par l'esprit, ont été écrites par les hommes avec leurs erreurs et leur ignorance; ce sont de beaux monuments, mais qui ne répondent plus aux besoins de l'Humanité.

Il faut à l'homme une croyance plus haute et plus vaste, plus en rapport avec ses connaissances matérielles, plus conformes à l'image qu'il doit se faire de la divinité. Cette religion, c'est le spiritisme, c'est-à-dire la révélation des fins dernières de l'homme, de sa place dans l'Univers, d'où il vient, où il est, où il ira.

C'est une religion qui n'est pas nouvelle ; mais qui expliquera les anciennes et qui se reliera à toutes ; car toutes, je parle des belles et pures religions, sont des révélations imparfaites de Dieu.

Le spiritisme ne vient pas détruire et renverser les croyances existantes ; mais expliquer le vrai sens de la religion, et établir la justice par la connaissance de la mort et de la vie ; il ne vient pas renouveler la morale, puisque la morale est contenue dans le décalogue et dans les maximes de toutes les religions, mais l'assurer en montrant à l'homme sa véritable vie et son but sur la terre.

Le spiritisme, destiné à remplacer toutes les anciennes formules religieuses, n'annonce pas aux hommes une morale nouvelle ; de tous temps, la conscience a posé les principes du bien et dicté ses lois ; de tous temps, les législateurs religieux ont posé dans leurs codes les points principaux de la grande doctrine morale.

Selon les lieux et les coutumes, selon les races et le génie de chaque peuple, les législateurs ont modifié les formes religieuses et les attributs de la divinité ; mais le fond est identique ; c'est toujours :

Ne fais pas le mal.

Pratique le bien.

Rends le bien pour le mal.

La morale seule suffit-elle pour guider l'Humanité ?

Non, pas plus que la conscience pour guider l'homme. Celui-ci, toujours prêt à tomber dans l'ornière du mal, a besoin d'un guide plus sûr que la morale ; il lui faut la connaissance de ses fins dernières, d'une sanction supérieure à celles qu'il peut recevoir sur terre.

Trouvez-vous dans les religions actuelles la solution de ces graves interrogations que le penseur se pose ?

Non. — Ni les religions modernes, ni les religions anciennes n'offrent à l'âme une complète satisfaction.

Les religions enseignent bien pour la plupart la vie future, l'immortalité de l'âme ; mais elles ne viennent pas prouver cette immortalité et la sanction qu'elles offrent à l'humanité est incomplète ou trop sévère.

Les peuples civilisés se partagent en deux grandes religions nées du christianisme ; le protestantisme qui se rapporte le plus aux textes sacrés est-il suffisant ? vous allez voir que non.

D'abord Dieu est-il juste dans la religion chrétienne et paraît-il l'infinie bonté et l'infinie perfection que notre esprit veut trouver en la divinité ?

Non, Dieu, tel que les religions actuelles le présentent, est injuste et inconséquent dans ses vues. Il a créé les hommes inégaux de fortune, de facultés, de cœur : les uns vivent de longues années, d'autres ont leur existence tranchée à ses débuts.

Pourquoi des sauvages et des individus civilisés? Pourquoi des fous, des idiots, des êtres privés de raison ou destinés à croupir dans l'ignorance?

Epreuves, dira-t-on.

Pourquoi l'animalité et toutes ses souffrances? Croyez que ce problème de l'animal, qui sent comme vous la douleur matérielle, dont la chair, le sang, les nerfs, le cerveau ressemblent si parfaitement à nos organes, l'animal, semble, tel que nous l'envisageons maintenant, une négation de la divinité. Enfin, quelle sanction avons-nous? le paradis ou l'enfer. La contemplation inactive et improductive de Dieu, qui destine ses élus à chanter un perpétuel hosanna à son honneur.

Dieu n'a que faire d'une cour semblable, lui qui n'est que vie et production. Quant à l'enfer éternel, quel horrible spectacle devant lequel la raison recule ébranlée!

Quoi, l'infini de l'amour et de la justice condamnerait l'être faible, dont la vie si courte et si courageuse mérite plus de pitié, à l'éternité des tortures et des tourments?

Vous voulez me présenter Dieu comme un père plein d'amour pour ses enfants, lui, qui pour une vie qui ne sera pas même une seconde dans la balance de l'éternité, donnera une éternité de douleur.

Mais quel est donc le père qui voudra châtier ainsi son fils.

Vous croyez que le Christ a dit un mot de l'enfer éternel, lui qui nous a montré la touchante image de l'enfant prodigue!

Vous allez ici me parler du repentir du fils coupable; mais pourquoi le repentir n'existerait-il pas dans une autre vie? Pourquoi, lorsque la mort délivre l'âme de son voile de chair ne pourrait-elle pas s'écrier: « Mon Dieu pardonne-moi, car j'ai péché. »

Enfin, ceci n'est pas encore la vraie question. L'enfer éternel étant la destruction de la divinité en altérant son caractère de justice et de bonté, il ne peut exister; sa négation entraîne la négation du paradis de béatitude et d'oisiveté. Dieu étant le souverain travail, ne peut vouloir donner à ses élus une souveraine oisiveté pour récompense.

Donc, la raison humaine en refusant d'admettre les sanctions que le christianisme lui présente, niera Dieu: ceci est la conséquence de cela.

Vous allez, mes frères, crier à l'hérésie; mais n'allez seulement dans ce que je viens de vous dire, l'avou de mes propres erreurs, et si j'ai été comme vous, abusé par mon éducation, parce que j'ai étudié ou voulu étudier, j'ai dû, après ma mort, reconnaître mes errements et les avouer.

Alors, cherchant une nouvelle science, j'ai interrogé ma raison et ma conscience, je me suis inspiré de la justice et de l'amour, j'ai étudié autour de moi ce qui se passait dans le monde spirituel et fort de ce que la vérité

m'a appris, je suis venu défendre sa cause, et ma voix, au-delà de la tombe, vient encore prêcher la gloire et la justice de Dieu.

Dieu, créateur de l'univers matériel et de l'univers spirituel, est la perfection absolue; c'est en Dieu qu'il faut chercher la justice, la bonté et l'amour.

Dieu crée incessamment, et sa création, émanée de lui, doit revenir à lui. L'esprit vague, grossier, indistinct, doit, par une longue et douloureuse progression, gravir tous les degrés qui le séparent de la perfection vers laquelle il tend toujours.

Pour progresser, il doit souffrir, afin que la douleur lui révèle le travail et la fraternité. Tout dans l'univers concourt à cette œuvre sublime de la progression de l'esprit, et toute création animée est une des formes de l'esprit. Il n'y a plus ni plantes, ni animaux, ni hommes, ceci n'est que la forme matérielle; l'enveloppe où l'âme péniblement souffre, progresse et monte vers Dieu.

Terres, soleils, planètes et astres lumineux dont Dieu a peuplé l'espace, vous êtes destinés à recevoir à votre surface, les êtres les plus divers qui sont la chrysalide de l'esprit.

Travail incessant, sois béni, tu nous fais participer à l'œuvre divine; et toi, Dieu, tu as voulu que chacun de nous pût contribuer à ta puissance et à ton universel amour.

Non seulement, tu nous fais naître du néant; mais proportionnant notre tâche à nos faibles forces, tu nous guides par une chaîne admirable, par mille transformations successives, de la plante à l'animal, de l'animal à l'humanité; et là, continuant ton œuvre de bonté et d'admirable prévoyance, tu nous inities peu à peu à la vie de l'âme par nos nombreuses incarnations, toujours en nous fournissant le moyen de nous élever vers toi; tu nous donnes lorsque nos forces défaillent et que nous succombons au mal, tu nous donnes, comme enfer, nos remords et, comme expiation, les moyens de réparer nos fautes.

Nous allons sans cesse à toi, ô Dieu! par une longue série de travaux et d'épreuves, mais aussi, chaque pas vers le bien nous rapproche de toi, infiniment bon; chaque pas vers le mal nous laisse seulement stationnaire.

Dieu, suprême justice, jusqu'alors je t'avais cru quelquefois injuste et partial, et maintenant, je vois la suprême égalité; égalité de biens matériels: tour à tour nous sommes riches ou pauvres; égalité d'esprit: nous sommes seulement les uns plus avant sur la voie, les autres plus en retard; égalité pour tous: pour l'animal, qui est le rêve de l'humanité et sa chrysalide; égalité dans tout l'univers.

Je souffre, merci mon Dieu, j'expie mes fautes passées et je m'élève vers les régions du bonheur.

Sur terre, je poursuis ce but divin ; esprit, je le poursuis encore. Là, mes facultés, plus vives, aspirent encore plus vivement vers toi, et je vois l'infini du bonheur s'ouvrir devant moi.

Le paradis que je veux conquérir c'est le pur témoignage de ma conscience. La récompense de mes vertus je veux la trouver en moi, par moi et pour les autres. Non, mon Dieu, tu n'acceptes pas des chants éternels ; tu veux qu'on t'honore par la prière active, par la divine charité. C'est par elle que l'âme monte vers toi, et la religion que tu veux c'est celle qui peut montrer à tes enfants la route de l'infinie justice et la pratique de l'infinie charité.

Esprits du bien, qui avez brisé la matière et dont la conscience pure n'offre plus que la loi des élus, je veux apprendre de vous la récompense que Dieu donne au bien.

Votre bonheur est sans borne, parce qu'il se renouvelle incessamment par le bien que vous faites. Frères miséricordieux, vous imitez votre divin père et vous tendez à vos frères mourants une main secourable pour leur faire gravir leur pénible chemin.

Dieu vous unit à lui dans l'amour qu'il porte à toute sa création, et vous, dans la connaissance de la divinité, vous nous montrez, par avance, les joies que Dieu nous réserve, en épanchant à pleines mains sur ceux qui souffrent les trésors de la charité.

Chaîne admirable !

Des êtres inférieurs à l'homme, de l'homme à Dieu, l'esprit va toujours, volant de plus en plus haut, jusqu'à ce que ses œuvres, le confondant dans la divinité, l'unissent à elle.

Non, maintenant nous ne chercherons plus Dieu dans les livres des hommes ; mais dans le grand livre de la Nature.

Nous avons été des grammairiens qui nous attachions aux mots du texte et nous avons négligé le véritable enseignement de Dieu.

Qu'importe en quels termes la morale soit formulée ; elle est une et toujours la même chez tous les peuples, dans tous les pays, parce qu'elle est identique dans tous les cœurs.

Ce qu'il faut pour que l'homme suive la morale et qu'il pratique le bien, c'est la sanction de cette morale par la connaissance de la vie future et de la pluralité des existences.

Dans vos livres religieux, quels qu'ils soient, vous ne la trouvez pas, car la science et la raison combattent ces écrits et ces traditions des peuples primitifs.

Abandonnez, mes frères, vos errements et quittez la lettre pour l'esprit. Ne forcez pas la raison humaine à croire l'impossible ; laissez-là, au contraire, suivre son chemin dans la voie du progrès. Dieu, selon la force et le

développement de chaque peuple, lui a envoyé un ou plusieurs missionnaires appropriés à ses besoins présents.

Maintenant ceux de l'Humanité ont dépassé les enseignements reçus, la science est venue contredire la Bible; le jugement et la raison en combattent les erreurs.

Comment s'appuyer sur ce qui est faux. Comment faire admettre comme émanant de Dieu, comme l'exacte expression de sa volonté, cette immense encyclopédie juive où le roman d'Esther coudoie les lois mosaïques; où le très beau livre de Job se trouve côte à côte du Cantique des Cantiques, cette glorification de l'amour charnel, où se sent partout le souffle impur de Syrie.

Pouvez-vous imposer la Bible à l'Humanité comme son *ultima ratio*? Certes, il s'y trouve des pages sublimes et d'une inspiration toute divine; mais combien aussi de pages dont les paroles grossières et obscènes l'ont rougir et baisser les yeux.

C'est un beau et grand monument; mais confus, et d'âges divers et dont les parties se mêlent en un chaos de palais et de ruines.

Vouloir que l'âme humaine y trouve Dieu, c'est un vain rêve; hélas! y trouvera-t-elle toujours le même?

Selon l'époque, selon le progrès du peuple juif, le type de son Dieu se transforme et encore, ce qui fait la beauté sombre et sublime de la Bible, ce n'est pas tant le Dieu qu'elle peint, mais le cri de l'âme qui s'élève contre une divinité inexorable.

L'Antiquité juive est une source féconde, mais combien troublée! on y sent trop la Syrie et ses dieux de la mort pour y puiser la vie.

Non, ni la Bible, ni l'Evangile ne peuvent suffire à l'homme; Jésus et sa douce morale ne peut étancher la soif immense de l'Humanité. Mes frères, comme je vous l'ai dit, il faut à l'homme la connaissance de la vérité.

Ministres protestants, je viens à vous, parce que vous pouvez, en vous inspirant de l'esprit et quittant la forme où il se cache, faire briller dans vos temples la lumière de la vérité. Les dieux sont morts. — Rendez-leur la vie; rendez la vie à ces traditions universelles et fondez-les en une croyance nouvelle.

Vous qui parlez de Dieu aux autres, cherchez avant à le connaître. N'avez-vous jamais senti, dans vos cœurs se glisser le doute? N'avez-vous jamais eu à lutter contre votre foi chancelante?

Qui de vous répondra non?

Oui, vous tâtonnez dans le chemin de votre conscience, car vos yeux sont obscurcis.

Oui, vous ne pouvez inspirer aux autres une foi qui n'existe pas en vous.

Tous vous doutez, tous vous avez eu de ces terribles interrogations que l'homme se pose en face des grands problèmes de la mort et de la vie.

Venez à la vérité, venez à cette science nouvelle que vous repoussez comme un vertige du cerveau. Étudiez-la avant de la condamner. Allez, vous pouvez vous y plonger, elle vous ouvrira des horizons infinis, comme l'univers spirituel qu'elle révèle.

Venez, mes frères, vous que vos études des choses divines rendent plus propres que d'autres aux choses de l'esprit ; venez et écoutez ; prenez et lisez ; prêchez et répandez la nouvelle doctrine.

Marchez avec la science ; le domaine de la connaissance matérielle dépasse le domaine du spirituel. Soyez les rénovateurs du monde moral et ne bouchez pas vos oreilles à la vérité.

O mes frères ! Songez que la vie est un temps court et précieux ; songez que les jours passent, rapides et pressés et que la mort nous guette sans cesse ; songez que, dans ces courts instants, nous n'acquerrons que bien peu, et ne laissez pas votre vie se consumer dans l'ignorance.

Que vient vous révéler cette religion ?

Un Dieu meilleur, plus juste, plus grand, plus parfait que celui que nous nous imaginions ; un univers plus immense et plus splendide que celui que nous connaissions. Une confiance et une force plus grande en notre faible humanité.

Que venons-nous combattre ?

Ce n'est ni la morale que vous enseignez, ni les vertus que vous pratiquez ; mais les erreurs de vos connaissances matérielles ; nous vous ouvrons un horizon infini de grandeur et de raison.

Nous venons, mes frères, vous montrer le but et le rôle de l'Humanité et vous prouver la bonté et la justice divines dans toutes ses œuvres.

Suivez le Christ, quand il vous ordonne de chercher la vérité, et ne repoussez jamais ce qui prêche le bien, la vérité, et l'amour de Dieu, car, le bien vient de lui, et le mal vient des hommes.

Mes frères, cette vérité que vous repoussez, triomphera malgré vous ; pourquoi la combattre ?

Unissez-vous à nous pour hâter son triomphe et vous travaillerez à l'avancement de l'Humanité que vos faibles connaissances ne peuvent plus diriger. »

Cette communication d'un Pasteur éclairé et respecté, nous est adressée par notre ami, M. le professeur *D. Metzger*, lequel demande quand aura lieu le concours d'hommes bien disposés, et partageant nos idées, pour imprimer à nos études une direction ferme, réellement scientifique ; les

spirites choisis reviseront tel point de doctrine, et composeront un volume modeste, dans lequel, sous une forme populaire, seront condensés l'état actuel et les tendances du spirilisme?

Ce concours, prochainement fixé par le comité de propagande, sera porté à la connaissance de tous les lecteurs des journaux spirites et spiritua-listes.

(N. D. L. R.)

HISTOIRES DE REVENANTS, — SCEPTIQUES, — ÉLECTOMÈTRE A. CADRAN

MON CHER MONSIEUR LEYMARIE : Il me semble parfois que je suis redevenu enfant, car je raffole des histoires de Revenants. Je voudrais bien en voir, non des histoires, mais des Revenants. Encore est-ce bien sûr? n'aurais-je pas peur?... Brrr... brrr... je me sens une sueur froide, j'ai chair de poule. Je me sens dans la situation de ce débiteur mauvais payeur et qui se croyait définitivement débarrassé de son créancier dont il n'entendait plus parler depuis longtemps. Il était complètement rassuré, il vivait en pleine quiétude, lorsqu'un matin il le vit réapparaître, le hideux fantôme revenait .. d'Amérique où il avait voyagé et réclamait le paiement de sa dette, capital et intérêts cumulés. Le malheureux débiteur recula d'horreur, ses cheveux se dressèrent sur sa tête et pour que cette sinistre apparition s'évanouit pour jamais, comme il se trouvait en fonds il n'imagina rien de mieux que de la payer rubis sur l'ongle. N'ayant plus rien à réclamer l'effroyable fantôme cessa de réapparaître, il ne... revint plus.

Je me contenterai de vous raconter deux tout petites apparitions plus merveilleuses, plus miraculeuses, mais moins coûteuses, et qui ont également tous les caractères de la véracité eu égard à l'importance et à la gravité de ceux qui en ont été témoins.

En 1804, le docteur Voertzel de Chemnitz avait sa femme très malade et comme elle était menacée de mourir il l'avait priée, si elle mourait, de lui apparaître après sa mort. Elle lui en fit la promesse. Elle mourut en effet, et quelques semaines après qu'elle eut expiré, le docteur Voertzel étant occupé un soir, à travailler, un grand vent pénétra dans son cabinet malgré les portes et les fenêtres fermées et la force du courant fut telle qu'elle faillit éteindre la lampe. En ce même moment, une petite fenêtre de son alcôve s'ouvrit spontanément et à la faible lueur de la lumière qui éclairait la chambre, le docteur vit très distinctement la forme de sa femme qui d'une voix très douce et très calme lui dit : « Charles, je suis immortelle, un jour nous nous reverrons. » La consolante apparition se montra une seconde fois. Mme Voertzel apparut à son mari vêtue d'une sorte de voile blanc d'un tissu infiniment subtile avec les traits qu'elle avait au moment de mourir.

Je passe à la seconde histoire. Un jeune docteur ès lettres, il avait à peine 28 ans, professeur d'une de nos Facultés de province, aimait éperdument une jeune personne charmante et d'une singulière beauté physique. Outre ces dons de la forme elle avait reçu une éducation très soignée et elle était douée d'un caractère attrayant. Le jeune professeur était également bien de sa personne et un brillant avenir était ouvert devant lui. Les deux jeunes gens qui avaient l'un pour l'autre une vive affection étaient fiancés et les bans allaient être publiés. Une malencontreuse fièvre typhoïde survint qui enleva la charmante fiancée. Le fiancé fut au désespoir et sa douleur ne saurait s'exprimer. Vainement il cherchait dans l'étude des lettres un remède à ses chagrins, l'image de son amante était sans cesse présente à sa pensée. Enfin, un soir qu'il avait les yeux penchés sur ses livres et qu'il méditait à mesure qu'il lisait, il entendit un léger bruit. Il se retourna et il vit devant lui couverte d'un voile blanc et vaporeux son adorable fiancée. Elle le regarda d'un air à la fois tendre et gracieux et lui dit d'une voix douce et charmante qui résonna délicieusement à ses oreilles : « Courage, mon ami, courage, nous ne sommes pas séparés pour toujours. » Pendant qu'elle parlait, l'ombre de son corps se projetait sur la lumière dont la pâle lueur de la lampe éclairait le papier. Elle lui tendit une main légèrement fraîche qu'il sentit dans la sienne et se fondit dans l'air. Le jeune professeur eut la bonne fortune de voir lui réapparaître trois fois son aimable apparition, puis il ne la revit plus jamais. Il l'aima toujours, fut fidèle à sa mémoire ainsi qu'au vœu d'un éternel célibat qu'il avait fait. Inutile de vous dire que le héros de cette véridique histoire vit encore et est un de nos meilleurs professeurs de Faculté?

Un sceptique que je soupçonne être un adepte de la science officielle, de cette science impitoyable et inflexible qui met en pratique cette maxime : « hors de notre église point de salut » me décoche ses traits les plus malins à propos de la résurrection partielle d'un criquet *acridium germanicum* auquel j'ai réussi à redonner un semblant de vie par le moyen de mes sensitifs. Il suppose très gratuitement que j'attribue la résurrection de mon orthoptère au spiritisme. Je lui représenterai que j'ai raconté le fait purement et simplement sans parler aucunement de spiritisme, ni de magnétisme. Maintenant s'il veut savoir mon opinion sur ce fait curieux que je crois tout à fait digne de l'attention des observateurs non superficiels je leur dirai, que je suis complètement de son avis ; j'attribue la résurrection de mon criquet au fluide magnétique émané des mains de mes sujets, par conséquent selon moi le spiritisme n'a rien à y voir, le phénomène relève uniquement du magnétisme. Je viens de proférer les mots de spiritisme et de magnétisme. Qu'est-ce que le spiritisme ? Qu'est-ce que le magnétisme ? Selon ma

manière de voir, comme l'hypnotisme, comme la polarité humaine, le spiritisme et le magnétisme sont les branches d'une seule et même science connue dès la plus haute antiquité sous un autre nom et cultivée exclusivement par un petit nombre d'homme spéciaux qui n'avaient garde de la communiquer aux profanes. Où finit le spiritisme ? Où commence le magnétisme ? Où finit le magnétisme ? Où commence l'hypnotisme ? nous ne le savons pas.

Le spiritisme touche par les confins au magnétisme, il en est de même de l'hypnotisme à l'égard du magnétisme. Les frontières de ces différentes branches de science ne sont pas parfaitement délimitées. Quoiqu'il en soit, je pense que le phénomène de résurrection relève plus du magnétisme que du spiritisme. Le sceptique anti-spirite est-il satisfait ? Je viens d'infliger au sceptique l'épithète de anti-spirite, j'irai plus loin, je lui infligerai un blâme sévère pour son anti-spiritisme dont il aime un peu trop à faire ostentation.

Le spiritisme est une science réelle, sérieuse, très sérieuse et mérite le respect des gens éclairés à l'égal du magnétisme et de l'hypnotisme. Railler, même avec verve et esprit, le spiritisme, c'est imiter la faiblesse et le travers de Voltaire qui, avec beaucoup d'esprit et du plus fin, et du plus caustique, bafouait des opinions scientifiques que les faits ont plus tard prouvé être la vérité et qui ont été enseignées dans les établissements d'enseignement et dans les facultés. La vérité fait son chemin sans s'inquiéter des traits plus ou moins acérés qu'on lui décoche, elle est la vérité et finit par éclairer ceux-là mêmes qui la méconnaissent.

Quel homme un peu sérieux, un peu éclairé, un peu au courant des sciences nouvelles, longtemps considérées comme occultes, oserait se moquer des faits merveilleux mentionnés dans la Bible et auxquels les anciens donnaient le nom de miracles ? Il est reconnu que tous ces faits relèvent ou du spiritisme ou du magnétisme. L'apparition de Samuel évoqué par la Pythonisse d'Endor à la prière de Saül, spiritisme. Les deux résurrections opérées par les prophètes Élie et Élisée, magnétisme. Le Mané-Thécel, Pharaon tracé par une main mystérieuse sur le mur dans une salle de festin, sous les yeux du roi Balthazar déjà étourdi par les fumées du vin, spiritisme. Jésus guérissant les aveugles, les paralytiques, ressuscitant les morts, magnétisme. Jésus apaisant les tempêtes et pénétrant les portes fermées, après sa mort, auprès de ses disciples auxquels il fait palper son corps et ses plaies, spiritisme. L'apparition de Jésus rentrerait dans ce phénomène que nous appelons matérialisation. Je pourrais citer bien d'autres exemples tirés des histoires profanes, mais ceux-ci suffisent pour prouver que ce que nous appelons de trois mots différents, spiritisme, magnétisme, hypnotisme n'était, chez les anciens, qui savaient bien plus de choses que nous ne le supposons, qu'une seule science dont ils ne nous ont pas transmis le nom. J'ai

presque ressuscité un criquet, qu'importe que ce soit avec le secours du spiritisme ou du magnétisme. Là, n'est pas la question. La vraie question est celle-ci : « Peut-on ressusciter un mort ? » Je n'hésite pas à répondre : « oui, il est possible, très possible de ressusciter un mort. » Les résurrections opérées par Élie, Élisée, Jésus, Saint-Pierre, Apollonius de Tyane, ne sont pas des fictions, des légendes, c'est la vérité. Les fémurs de poulets et de canards auxquels, par le moyen de la faible quantité psychique dégagée du corps de mes sujets, je rends une apparence de vie prouvent qu'on peut rendre la vie à une créature qui l'a perdue. Il suffit pour cela que l'opérateur ait en excès une somme de force psychique assez grande pour ranimer un corps que l'âme a complètement abandonné, lorsque la maladie n'a pas lésé les organes au point d'empêcher le succès d'une tentative de résurrection. Supposez un corps épuisé par une longue maladie, mais sans lésion organique, que la vie abandonne parce qu'il n'a plus de force psychique suffisante pour exister ; amenez auprès de ce corps exténué, presque exsangue, privé de souffle, un sujet ayant en lui une grande surabondance de force psychique, de cette force psychique que possédaient Élie et Élisée qui n'hésitèrent pas à s'étendre sur les cadavres qu'ils voulaient ranimer ; il est à croire que, s'il a une foi vive en son pouvoir, que s'il persévère, que si ce corps a des organes intacts bien qu'affaiblis, il réussira à le ressusciter. J'ai lu dans les mémoires du fameux magnétiseur Lafontaine qui avait le feu sacré de la science qu'il faillit ressusciter un homme mort. Peut-être le succès eût-il couronné son entreprise, s'il eût eu plus de foi en lui-même, s'il eût eu plus de persévérance.

Ce que je dis de la possibilité de ressusciter un mort fera sans doute sourire et m'attirera encore quelque trait d'un spirituel et malin sceptique, je n'en répéterai pas moins : « Il est possible de ressusciter un mort, il suffit pour cela d'essayer. Il est probable que Élie, Élisée et Apollonius de Tyane n'ont pas réussi du premier coup, ils ont dû faire bien des essais infructueux ; ils ont tâtonné, ils ont cherché, ils ont persévéré, et à force de tâtonner, de chercher, de persévérer, ils ont fini par découvrir le truc. Pourquoi les modèles ne les initièrent-ils pas ? »

Vous connaissez ce petit appareil de physique destiné à apprécier le degré de charge de la machine électrique appelé *électromètre à Cadran*, ou *électromètre de Henley*, du nom de son inventeur. Il se compose d'une petite colonne de bois à laquelle est adossé un cadran d'ivoire divisé en 180 degrés. Au centre de ce cadran est un axe horizontal auquel est fixée une aiguille légère de fanon de baleine, portant à son extrémité inférieure une boule de moelle de sureau. L'idée m'est venue d'employer ce petit appareil pour me rendre compte du degré de fluide électrique ou de force psychique que pos-

sédaient mes sensitifs. Chacun à son tour, sur mon invitation, a approché sa main et l'aiguille a marqué tantôt un, tantôt deux, tantôt trois degrés, suivant son degré de sensibilité. La sensibilité de mes deux meilleurs sujets ne s'élève pas au delà de trois degrés, et encore, à la condition que le temps soit sec. Si le temps est humide, je ne puis obtenir qu'un degré. J'ai remarqué que lorsque mes sensitifs frottent leurs mains pendant une ou deux minutes contre de la laine, la déviation de la boule de sureau est encore plus marquée, de trois on arrive à quatre et même à cinq degrés. De même pour le pendule électrique et l'aiguille aimantée, les effets sont bien plus prononcés.

Je m'étonne que les savants n'aient pas encore eu l'idée de se rendre compte de la nature du fluide humain, de chercher à s'assurer s'il y a analogie entre le fluide d'un barreau aimanté, le fluide électrique et le fluide répandu dans tout notre corps. Cette question a selon moi une certaine importance et mérite d'être élucidée. Un corps humain semble être une sorte de pile électrique alimentée par les substances que nous ingérons dans notre estomac et gouvernée par une intelligence qui agit sur les fluides et leur fait produire différents phénomènes en conformité avec son but et ses intentions. Mais, satisfaits de posséder des trésors de science acquise, les savants se soucient peu de la faire progresser. Travailler à s'efforcer d'éclaircir certains points obscurs, c'est faire œuvre d'hérésie. C'est parce qu'elle refuse obstinément de s'éclairer, que la science officielle reste stationnaire. En condamnant le progrès, elle se condamne à l'immobilité.

HORACE PELLETIER,

Conseiller d'arrondissement, officier d'Académie à Condé,
par les Montils (Loir-et-Cher).

QUELQUES MOTS DE RÉPONSE A M. VINCENT

Les derniers numéros de la *Revue spirite* contiennent une série d'articles de critique contre le travail de Donald Mac Nab. Ayant l'habitude de considérer toute discussion comme parfaitement stérile, je suivais sans peine l'exemple de Mac Nab qui, jusqu'à présent, a laissé dire M. Vincent sans vouloir prendre la peine de répondre, s'en rapportant à l'expérience pour trancher la question.

Dans ce numéro, M. Vincent me fait le grand honneur de me nommer ainsi que l'*Initiation* et commet à ce propos plusieurs erreurs que je suis étonné de trouver sous la plume d'un critique en général si bien informé. Comme sa note est accompagnée d'une série de questions, il est de mon devoir d'y répondre autant que faire se pourra.

Tout d'abord je suis étonné de voir M. Vincent ignorer les théories de

l'occultisme au point de croire que les occultistes n'admettent jamais que des *élémentaires* comme élément d'action dans les phénomènes psychiques dans leurs rapports avec la théurgie. Le dernier Congrès n'est pourtant pas bien éloigné et si j'ai bonne mémoire toutes les écoles spiritualistes comme toutes les écoles spirites se sont trouvées d'accord avec la seconde question :

Peut-on communiquer avec les morts?

Il faut bien ensuite comprendre que le terme *élémentaire* n'a pas droit au mépris avec lequel semble le considérer M. Vincent. Dans le volume du Congrès, j'ai fait plusieurs tableaux indiquant que ce mot désigne ce que les spirites appellent un *esprit* dans toute l'acception du terme; pourquoi chicaner avant de s'entendre sur les mots employés?

L'occultisme, c'est-à-dire la kabbale et les différentes formes de théosophie admettent donc parfaitement qu'on peut communiquer avec les morts, M. Vincent sera tranquille maintenant, j'espère, sur ce point.

Mais, ainsi que le montre le tableau de la page 56 du volume du Congrès, les occultistes admettent que *d'autres influences* que les esprits peuvent aussi entrer dans la production des phénomènes.

Je crois M. Vincent assez intelligent pour savoir que la Vierge Marie, symbole de l'espace céleste, ou le bienheureux saint Labre ne viennent pas en personne se manifester dans les séances et que dans ce cas, d'autres influences agissent.

Comment distinguer ces influences des esprits?

Comment distinguez-vous dans les séances les « esprits farceurs » des « esprits guides »?

Par l'expérience; c'est aussi par là que chacun pourra s'entendre.

Dans mes articles, j'ai coutume d'éviter à tout prix le fanatisme.

J'étudie de mon mieux les opinions de chaque école et je les présente au public sous le meilleur jour qu'il m'est possible sans vouloir moi-même trancher la question, me jugeant encore trop peu savant pour en arriver là. Or, cette attitude gêne M. Vincent. Suis-je un occultiste pur quand j'expose et je défends les théories des occultistes, ou suis-je un spirite pur quand, dans mes conférences à la salle des Capucines et dans diverses études, j'expose et je défends les théories spirites? Pour consoler M. Vincent dans sa manie de vouloir à tout prix mettre des étiquettes, je lui dirai que je ne suis rien du tout : j'étudie toutes les opinions et je fais mes efforts pour voir laquelle s'applique le mieux aux divers phénomènes psychiques qui se présentent à moi et voilà tout. Il suit de là que chaque jour mes idées se modifient; je constate l'action réelle des esprits dans certains cas où j'admettais jadis l'action de l'Aoûr (qui n'est pas l'inconscient du reste) et réciproquement. Aussi, me jugeant trop peu avancé, je n'ai pas l'audace de vouloir

imposer mon opinion aux autres et je laisse chacun libre de se faire lui-même un avis.

Enfin, que M. Vincent me permette de relever ses idées sur l'*Initiation*.

L'*Initiation* n'est pas une revue occultiste dans le sens où l'entend M. Vincent, c'est-à-dire anti-spirite. L'*Initiation* publie des articles signés Gabriel Delanne, Bouvéry ou Henry Sausse, mais elle publie aussi des articles signés Donald Mac Nab. Cela indique tout simplement que l'*Initiation* ne représente spécialement aucune école. C'est une tribune libre où chacun expose ses idées comme il l'entend et sous sa responsabilité. Une seule partie de la Revue, la partie *initiatique*, représente des idées arrêtées et défend des opinions synthétiques (1), mais le reste, c'est-à-dire les deux tiers de la Revue, est ouvert et a toujours été ouvert à toutes les écoles. Je prie donc M. Vincent de prendre la peine d'ouvrir un numéro de l'*Initiation* et de lire les noms des rédacteurs, cela l'empêchera désormais d'être étonné qu'il y ait des « *spirites distingués* » dans cette revue.

Encore une fois, l'expérience seule peut mettre tout le monde d'accord, mais cela sans discussions, sans polémique de part et d'autre. Si Donald Mac Nab a raison quand il développe certaines théories de l'Indien Koot-Houmi, sur l'objectivation des idées, toutes les critiques possibles n'empêcheront pas la vérité de prévaloir tôt ou tard. Si, au contraire, M. Vincent, vous avez raison vous-même, la chose se produira. Enfin si, comme je le crois, vous avez raison tous deux, le temps vous mettra d'accord.

Pour terminer, je demanderai à M. Vincent d'éclaircir, pour mon instruction personnelle, un point encore obscur dans mes études :

Pourquoi l'esprit des personnes assassinées ne vient-il pas, au groupe spirite le plus proche, dire le nom de l'assassin quand la victime le connaît ?

Cela éviterait bien des tracasseries à la justice et cela devrait se produire non pas une fois, mais toutes les fois qu'il y a un crime.

J'espère que M. Vincent me répondra sur ce point en évitant de me parler de la défense divine ou autres arguments théologiques. PARUS.

LETTRES D'OUTRE-TOMBE SUR LE SOCIALISME

(Suite. Voir la Revue du 1^{er} juin.)

Mais pour obtenir cela d'eux, il faudrait que les études préparatoires à la solution de la question sociale fussent faites avec une entière bonne foi et en quelque sorte publiquement. Il faudrait que les masses fussent tenues au courant de tout ce qui se dirait, de toutes les objections qui seraient faites, fondées sur l'existence chez nos contemporains de passions individualistes formant obstacle à une solution rationnelle immédiate. Il faudrait

(1) Voir le tableau des écoles dans le livre *des Congrès*, p. 56.

que les débats de la grande commission chargée de ces études fussent capables d'instruire les prolétaires sur tous les points de la question. Chacun connaît les défauts de ceux au milieu desquels il vit, par conséquent chacun est capable de comprendre quels obstacles offrent actuellement à une transformation sociale les passions égoïstes de chacun. Des études faites au grand jour, cartes sur table, et portées par la voix de la presse à bas prix à la connaissance de tous, auraient certainement pour effet de faire réfléchir tous les gens raisonnables, tous ceux qui ont en vue autre chose qu'une orgie dans le désordre. Les questions débattues étant de grande importance, on les discuterait partout, et ces discussions, en absorbant l'activité des plus ardents, les éloigneraient pour un temps des entreprises violentes. J'espère du moins qu'en agissant ainsi on obtiendrait quelques bons résultats.

Cependant cela ne suffirait pas, car ventre affamé n'a pas d'oreilles. Il faudrait, tout en inaugurant des études sociales sérieuses, donner aux prolétaires un certain nombre de satisfactions matérielles. Mais il faut avant tout que les classes privilégiées comprennent qu'elles ne peuvent pas prévenir les cataclysmes sociaux suspendus sur leurs têtes sans faire de sacrifices. Si elles ne consentent pas à admettre que jusqu'ici leur part dans les produits du travail national a été abusive, si elles ne veulent rien abandonner de ce que leur aveuglement égoïste leur fait considérer comme des droits absolus, alors il n'y aura rien de pratique à faire ; et la révolution sociale s'accomplira sans elles, malgré elles et contre elles. Exaspérée par la résistance, elle dépassera sans doute alors le but, et inaugurera une ère troublée, où les passions agiront seules, et qui causera de grandes souffrances à tous sans compensation.

Une fois ce mouvement lancé, personne ne pourrait plus dire où ils s'arrêterait ni quels seraient ses résultats. Ce serait probablement du temps perdu en ce sens qu'il n'avancerait en rien la solution des difficultés. Il n'aurait qu'un bon résultat, ce serait de montrer l'impossibilité pour l'organisation actuelle de subsister. Mais ce temps serait perdu pour le progrès moral. Ce serait le déchaînement de toutes les mauvaises passions, et il laisserait derrière lui une trainée de haines qui seraient longues à s'éteindre. Puis, quand un peu de calme serait revenu, tout serait à recommencer.

Lorsqu'on envisage un tel avenir, on sent qu'il est du devoir de tous les gens raisonnables de tout faire pour l'éviter. Voilà pourquoi je n'ai pas voulu garder pour moi mes réflexions sur une question à l'ordre du jour chez tous les peuples.

7 mars 1899. — Les satisfactions à donner aux aspirations légitimes des prolétaires doivent avoir, comme je l'ai dit, un double but : elles doivent mettre un terme à leur souffrances les plus poignantes, celles qui révoltent

en eux les instincts les plus simples de droit et de justice ; en outre, il faut que les mesures prises soient de nature à obliger toutes les classes sociales à faire œuvre de solidarité, de façon à mettre l'égoïsme au ban de la société, et à faire ressortir que lui seul est l'auteur de tout le mal, que lui seul est l'ennemi qu'il faut détruire, qu'il faut extirper des consciences. En un mot, il faut que les mesures adoptées soient à la fois un soulagement pour les souffrances du plus grand nombre, et un enseignement pour tous les membres du corps social.

Quelles sont les souffrances les plus insupportables pour les malheureux ? Ce sont évidemment celles qui frappent les membres de la famille encore hors d'état de se suffire à eux-mêmes. Qu'ont-ils fait pour mériter de souffrir ? Comment ne pas sentir sa conscience se révolter en présence de ces êtres débiles, incapables de rien faire pour pourvoir à leurs propres besoins, et auxquels leurs parents sont parfois dans l'impossibilité de donner le nécessaire ? Et cependant ces enfants des deux sexes sont l'espoir de la nation. En eux se prépare son avenir, et l'on est vraiment étonné de l'indifférence avec laquelle ceux que l'on appelle les classes dirigeantes laissent ces jeunes générations s'élever au hasard et comme elles peuvent.

Sans doute, depuis quelques années, on a fait beaucoup pour les enfants. On a décrété la gratuité et l'obligation de l'instruction : mais cela ne suffit pas, et il reste à pourvoir à l'éducation morale et à la vie matérielle, les conditions dans lesquelles s'élèvent un très grand nombre d'enfants étant physiquement déplorable.

Là aussi, je reconnais que l'on a essayé de faire quelque chose ; mais il est triste de penser que les enfants de parents indignes, les enfants moralement abandonnés sont, grâce aux sociétés constituées depuis peu, mieux pourvus que les enfants de parents honnêtes mais misérables, s'épuisant en vains efforts pour élever leur famille et ne parvenant qu'à partager avec eux un dénuement qui ruine le corps, et quelquefois les consciences non suffisamment trempées. Il est irrationnel que ceux-là ne soient pas aidés, et qu'ils puissent se dire qu'en abandonnant leurs enfants ils pourraient les rendre plus heureux, parce qu'alors la société, ou les sociétés, les prendraient à leur charge, et rempliraient à leur égard les devoirs de la famille qu'ils sont impuissants à remplir eux-mêmes.

Mais en cherchant à remédier aux maux de notre état social, il faut en même temps craindre les abus, car la misère est mauvaise conseillère, elle démoralise plus d'un de ceux qu'elle atteint. Il ne faut pas que ceux qui ont été exploités trop longtemps croient qu'ils ne feront qu'exercer une compensation en exploitant à leur tour la société. C'est là une des principales difficultés de l'action fraternelle que je préconise. Il faut trouver un moyen de

connaître la position véritable de chaque famille, de manière à donner à chacun ce qui lui est dû.

Remarquez d'ailleurs qu'il ne s'agit pas dans ma pensée de faire l'aumône aux malheureux. Ce n'est pas ainsi que l'on pourrait conjurer les crises qui se préparent. Mais il faut arriver à donner à chaque citoyen valide un travail rétribué de façon à faire vivre lui et sa famille, sinon dans l'abondance, du moins dans une situation qui assure à chaque membre de la famille la subsistance, et la part de bien-être bien modeste à laquelle il a un droit légitime par le fait seul de sa naissance.

Pour en arriver là, l'accord des pouvoirs publics et des classes riches ou aisées, industriels, commerçants, propriétaires, est nécessaire. Il faut que l'on comprenne qu'il s'agit d'une œuvre de salut public à laquelle quiconque possède doit contribuer dans une part proportionnelle à ses facultés, à ses moyens d'action. Il faut que les égoïstes sentent qu'il n'y a plus à reculer, que le moment est venu de faire la part du feu. Enfin, il faut que les plus avancés se mettent à la tête du mouvement avec tout leur cœur, et emploient tout ce qu'ils ont de force de persuasion et d'énergie à entraîner les autres. Il faut un véritable mouvement national.

Mais d'abord un tel mouvement est-il possible ? S'il ne l'est pas, ce n'est guère la peine de chercher par le menu ce qu'il faudrait faire pour réaliser tant bien que mal notre idée, car alors il n'y aurait rien à faire que d'attendre les événements.

Eh bien, je ne crois pas qu'il soit impossible de lancer notre nation dans cette voie. Evidemment cela ne se fera ni aujourd'hui, ni demain. Il faut, pour que le premier branle soit donné, une circonstance favorable. Mais il s'en présente de temps en temps de ces circonstances propices à l'éclosion d'une grande idée : tantôt c'est une grève qui atteint de vastes proportions et qui porte chacun à réfléchir sur ces questions aujourd'hui brûlantes ; tantôt c'est l'explosion au grand jour de misères poignantes ignorées de tous, que l'on croit impossibles, et qu'une circonstance particulière montre trop réelles. Que quelques faits de ce genre viennent frapper coup sur coup l'attention publique à un moment donné, que la presse fasse son œuvre, qu'un citoyen généreux se lève pour proclamer qu'il y a quelque chose à faire, et voilà la question née ; il s'agira seulement de ne pas la laisser retomber dans le silence et l'oubli.

Comme le mal augmente sans cesse, ou du moins qu'il devient plus apparent à mesure que le travail de tous crée de nouvelles richesses, de nouvelles merveilles, je crois qu'un moment viendra nécessairement où la question se posera sérieusement, et où chacun conviendra qu'il n'est plus temps de s'abstenir et qu'il faut chercher un remède. C'est dans cette conviction que

je puise la hardiesse de donner mon avis sur ce que l'on pourrait faire utilement, malgré que, dans le moment présent, personne peut-être ne jugerait que ce que je propose soit praticable.

Et cependant le moyen d'atteindre le but que je vise n'est pas, selon moi, de se lancer dans des choses nouvelles, inconnues jusqu'ici, mais au contraire d'employer, suivant les cas et les besoins, tous les moyens déjà éprouvés pour rendre au plus grand nombre le fardeau de la vie plus supportable.

Je vous ai dit que l'Etat seul ne pouvait rien, mais qu'il fallait qu'il fût aidé par la généralité des classes riches et aisées, qui sont les plus instruites sans être toujours les plus morales. Ce sont les circonstances diverses qui se présentent, suivant les régions et le genre de travail dont vivent les populations, qui doivent indiquer ce qu'il y a à faire. Une seule chose est nécessaire, c'est que les chefs d'industrie, les propriétaires, les capitalistes, les rentiers comprennent enfin qu'il ne suffit plus de laisser couler l'eau, en comptant sur la Providence ou sur le hasard pour tout arranger. Il faut qu'ils voient clairement que leur situation est menacée, qu'un cataclysme social est imminent, et qu'ils ne peuvent l'éviter qu'en faisant des sacrifices, en faisant, comme je l'ai dit, la part du feu.

Il serait bien à désirer qu'ils reconnussent que cela est juste, et que la part faite jusqu'ici aux prolétaires dans le produit de leur travail n'est pas conforme à l'équité. Mais l'on ne peut guère compter sur cela, étant donné l'avancement moyen actuel de notre humanité. Un très petit nombre seulement comprendront qu'ils ne font que coopérer à un acte de justice sociale. Mais il suffit, en somme, que la masse de ceux qui seront appelés à faire un sacrifice volontaire voie clairement que c'est une nécessité à laquelle il est indispensable de se soumettre si l'on veut éviter de pires extrémités. Quand les circonstances auront déterminé cet état d'esprit, le plus grand obstacle aura disparu. L'Etat n'aura qu'à régulariser le mouvement et à s'interposer pour éviter les froissements, et c'est par l'action des intéressés eux-mêmes que l'organisation nouvelle du travail s'accomplira.

Vous comprenez bien que si notre humanité parvient à entrer dans la voie que je recommande comme étant une voie de salut, seule capable de mener le mouvement en avant, et de permettre d'atteindre sans encombre le moment où le progrès moral permettra l'adoption de systèmes sociaux perfectionnés, l'organisation séculaire du travail humain devra forcément être notablement modifiée. On verra disparaître tous ces petits industriels qui ne parviennent à vivre, et parfois à faire quelques bénéfices, qu'en pressurant l'ouvrier. On ne trouvera plus d'autre part des particuliers riches pour mettre leur avoir dans une industrie importante, et l'exploiter au mieux de leurs

intérêts. Avec la part qu'il faudra désormais faire au travail, les profits seraient trop aléatoires, sauf dans le petit nombre d'industries donnant de très forts bénéfices. Du moment qu'on aura mis la main à l'œuvre pour la première étape de transformation du travail, les problèmes d'organisation surgiront de toutes parts, et chaque région, chaque nature de travail demandera une solution particulière.

(A suivre).

Communication reçue au groupe Bisontin.

Pour copie conforme : A. CARON.

PROJET D'UN CENTRE DE RETRAITE

PENSION INTERNATIONALE POUR LES SPIRITES.

Nous tenons à mettre les lecteurs de la « Revue » au courant des observations et conseils précieux reçus des spirites qui s'intéressent à notre œuvre et que nous avons toujours demandés, un projet de ce genre devant avoir des bases solides et durables. Nous voulons aussi faire connaître clairement nos pensées et nos intentions.

Un de nos frères algériens nous écrit ceci : « Je crains que cette institution ne devienne trop doctrinaire, et soit comme un reflet des couvents catholiques ; déjà, dit-il, plusieurs organes de la presse ont annoncé la formation, à Genève, d'une espèce de monastère spirite. » C'est exact, et j'ai trouvé, dans l'*Écho d'Oran* du 24 janvier 1890, l'entrefilet suivant :

« Les Spirites. » — « Les spirites se proposent de fonder une sorte de « monastère, dans lequel les initiés qui ont assez de la vie vulgaire, iraient « se réfugier au milieu de leurs coréligionnaires. Le curieux de la chose « c'est que, pour se distinguer des vicilles superstitions, cet établissement « s'est créé sous la forme d'une société coopérative.

Nous tenons à affirmer, de nouveau, que notre intention n'a jamais été de former un *couvent* ; il s'agit simplement de créer un centre pour recevoir les spirites isolés ou sans famille, qui veulent vivre en paix, entourés de soins paternels en cas de maladie grave et avoir à leurs côtés des amis sérieux. — Ceux-ci, les premiers entrants, paieraient une pension en rapport avec leurs ressources, pension en tout cas bien moins coûteuse que la dépense obligatoire d'une personne seule et chez elle.

Je ne cesserai de le redire : nous ne tentons pas une spéculation en faisant un appel à nos frères fortunés pour mettre l'œuvre sur pied, œuvre dont nous attendons de très importants résultats moraux et physiques.

Comme nous l'avons dit, à diverses reprises, les bénéfices que présentera l'opération seront soigneusement mis de côté par le Comité-directeur ; ils serviront à créer un fonds de réserve qui, à un moment donné, permettrait

de faire ce que nous désirons par-dessus tout : *une maison de retraite pour les spirites âgés, pauvres ou infirmes.*

Notre centre étant en fonctions, nous pourrions offrir à nos sœurs et frères en croyance, qui vont en villégiature, une hospitalité dans un site agréable et dans un milieu sympathique.

Un dernier mot : en indiquant quinze mille francs comme frais de premier établissement, nous n'avons pas perdu de vue que cette somme est un peu faible ; nous avons été amenés à cette proposition, parce que, parmi les adhésions déjà reçues, plusieurs des participants demandent à conserver leurs meubles, ce qui restreint, dans une notable mesure, les achats à faire de ce côté important pour notre maison.

Actuellement Mme Antoinette Bourdin, met à la disposition des frères en S. qui se rendront à Genève, une pension très agréable, avec jardin, où, pour 5 fr. par jour, 25 personnes seront logées et nourries confortablement, en attendant le *centre de retraite*.

ANTOINETTE BOURDIN : 5, chemin du Vieux-Pont,
Plainpalais-Genève (Suisse).

Joindre un timbre de 0,25 pour la réponse.

A LA PAGE 302 DE CETTE REVUE, il est question d'une Société à former ; son but est l'expérimentation rigoureuse et scientifique des phénomènes, et tous les membres du Comité de propagande qui habitent Paris, devaient en faire partie. Or, nous recevons les justes remarques de quelques assistants à la séance d'hier, 26 juin, qu'on engageait, préalablement, à verser des cotisations volontaires, à une Société encore sans statuts, qui *ne veut pas d'étiquette spirite*, dans laquelle les éléments anti-spirites et hétérogènes sont mêlés, et qui répudie le patronage du Comité de propagande.

Tout en respectant le but que se propose la Société en formation, nous avons dû parler de ce fait au Comité de surveillance de notre Société ; nous sommes engagés à rester étranger à l'organisation de la Société future, et à prier les organisateurs de se réunir dans une autre salle que la nôtre, ce qui leur permettra d'être complètement libres.

Le mois prochain nous donnerons un article nécrologique sur MM. Emile Malet, Alexis Roussel, Chevallier, Eleutorio Maisonnave, M. Bernès, Mmes Bruneteaux, Badel.

Le Gérant : H. JOLY.

Paris. — Typ. A. PARENT, A. DAVY, succr, 52, rue Madame.